

THÈME 4 – IDENTIFIER, PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE : ENJEUX GÉOPOLITIQUES

| | |
|---|-----------|
| PROBLÉMATIQUE | 3 |
| INTRODUCTION | 3 |
| INTRODUCTION | 3 |
| A. LA CONSTRUCTION ET L'ÉLARGISSEMENT DE LA NOTION DE PATRIMOINE : DE LA TRANSMISSION ENTRE INDIVIDUS À L'HÉRITAGE AU PROFIT DE L'HUMANITÉ..... | 3 |
| 1. <i>Le patrimoine familial</i> | 3 |
| 2. <i>Du temps des collectionneurs (XVI^e-XVIII^e s.) à la Révolution française</i> | 3 |
| 3. <i>L'époque contemporaine (XIX^e-XX^e s.)</i> | 5 |
| B. LE « PATRIMOINE MONDIAL » DE L'UNESCO : UNE CONSTRUCTION DES ÉTATS ET DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE, DE PLUS EN PLUS DIVERSIFIÉE MAIS SPATIALEMENT CONCENTRÉE..... | 6 |
| 1. <i>Le processus d'inscription sur la liste de l'UNESCO</i> | 6 |
| 2. <i>Les conflits d'usages autour des sites patrimoniaux</i> | 7 |
| 3. <i>Un patrimoine fragilisé face à de multiples menaces</i> | 8 |
| CONCLUSION..... | 9 |
| I. USAGES SOCIAUX ET POLITIQUES DU PATRIMOINE (AXE 1) | 10 |
| A. RÉAMÉNAGER LA MÉMOIRE. LES USAGES DE VERSAILLES DE L'EMPIRE À NOS JOURS | 10 |
| 1. <i>De la résidence royale au musée d'histoire de France : Versailles et la nation</i> | 10 |
| 2. <i>Versailles, lieu de la République</i> | 10 |
| Conclusion | 11 |
| B. CONFLITS DE PATRIMOINE. LES FRISES DU PARTHÉNON DEPUIS LE XIXE SIÈCLE. | 11 |
| Introduction | 11 |
| 1. <i>Sauvetage ou pillage, l'histoire d'un contentieux</i> | 12 |
| 2. <i>La demande de restitution, une « tragédie grecque »</i> | 12 |
| Conclusion | 13 |
| CONCLUSION DE L'AXE 1 | 14 |
| II. PATRIMOINE, LA PRÉSERVATION ENTRE TENSIONS ET CONCURRENCES (AXE 2) | 14 |
| A. URBANISATION, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PRÉSERVATION DU PATRIMOINE. PARIS ENTRE PROTECTION ET NOUVEL URBANISME.... | 14 |
| Introduction..... | 14 |
| 1. <i>L'évolution d'une capitale : l'héritage patrimonial et sa gestion</i> | 14 |
| 2. <i>Un pôle de commandement aux ambitions internationales</i> | 18 |
| Conclusion | 20 |
| B. LA DESTRUCTION, LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DU PATRIMOINE, ENJEU GÉOPOLITIQUE. LA QUESTION PATRIMONIALE AU MALI.... | 20 |
| Introduction..... | 20 |
| 1. <i>Le patrimoine culturel malien, symbole d'une culture qui unit et qui divise</i> | 20 |
| 2. <i>Restaurer et protéger le patrimoine culturel malien</i> | 21 |
| Conclusion | 22 |
| C. LE TOURISME CULTUREL, ENTRE VALORISATION ET PROTECTION. VENISE, ENTRE VALORISATION TOURISTIQUE ET PROTECTION DU PATRIMOINE | 22 |
| Introduction..... | 22 |
| 1. <i>Venise : un patrimoine exceptionnel</i> | 22 |
| 2. <i>Un patrimoine doublement menacé</i> | 23 |
| 3. <i>Un patrimoine à protéger</i> | 24 |
| Conclusion | 25 |
| CONCLUSION DE L'AXE 2 | 25 |
| III. LA FRANCE ET LE PATRIMOINE, DES ACTIONS MAJEURES DE VALORISATION ET DE PROTECTION (OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF) | 25 |
| A. LA GESTION DU PATRIMOINE FRANÇAIS : ÉVOLUTIONS D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE | 26 |
| Introduction..... | 26 |
| 1. <i>La formation d'un patrimoine d'État par l'inventaire et par la loi</i> | 26 |

| | | |
|----|--|-----------|
| 2. | <i>La V^{ème} République et l'invention du patrimoine culturel</i> | 26 |
| 3. | <i>Depuis les années 1970, poursuite de l'extension de la notion de patrimoine, déconcentration, décentralisation</i> | 27 |
| | <i>Conclusion</i> | 29 |
| B. | LA PATRIMONIALISATION, ENTRE HÉRITAGE CULTUREL ET RECONVERSION. LE BASSIN MINIER DU NORD-PAS-DE-CALAIS | 29 |
| | <i>Introduction</i> | 29 |
| 1. | <i>Reconversion</i> | 30 |
| 2. | <i>Patrimonialisation</i> | 30 |
| | <i>Conclusion</i> | 30 |
| C. | LE PATRIMOINE, FACTEUR DE RAYONNEMENT CULTUREL DE LA FRANCE DANS LE MONDE ET OBJET D'ACTION DIPLOMATIQUE (UN EXEMPLE DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL : LE REPAS GASTRONOMIQUE DES FRANÇAIS) | 31 |
| | <i>Introduction</i> | 31 |
| 1. | <i>Un savoir-faire français reconnu</i> | 31 |
| 2. | <i>....Outil d'une diplomatie culinaire qui s'internationalise</i> | 32 |
| | <i>Conclusion</i> | 33 |
| | CONCLUSION DE L'OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF | 33 |
| | CONCLUSION DU THÈME | 33 |

THÈME 4 – IDENTIFIER, PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE : ENJEUX GÉOPOLITIQUES

Manuel p.238-303

Problématique

1-3. Titre + Sommaire

Problématique p.238 + Repères p246- Ce thème a un double objectif : connaître ce que recouvre aujourd'hui la notion de patrimoine, matériel et immatériel, dans ses dimensions historiques et géographiques, et comprendre les enjeux géopolitiques qui lui sont associés.

Quelles fonctions politiques le patrimoine exerce-t-il ? En quoi sa valorisation et sa protection peuvent-ils être porteurs de développement mais aussi sources de tensions ?

Introduction

Introduction

4-5. Introduction + Sommaire

Le patrimoine est ce qui est perçu par une société comme étant digne d'intérêt et devant de ce fait être transmis aux générations futures, qu'il s'agisse d'un patrimoine historique (un monument, un site...), d'un patrimoine paysager (par exemple une forêt, un massif montagneux, une perspective urbaine) ou d'un patrimoine immatériel (une musique, une cuisine...).

Il s'agit donc d'une construction sociale, ce qui soulève la question des acteurs et de leurs valeurs culturelles : que choisit-on de préserver ? Que peut-on accepter de détruire ? Comme pour toute construction sociale, on constate des variations selon les époques (tel monument détruit au XIX^e siècle, car « dépourvu d'intérêt » serait aujourd'hui sauvegardé) mais aussi selon les cultures qui n'accordent pas la même importance à tel ou tel site.

A. La construction et l'élargissement de la notion de patrimoine : de la transmission entre individus à l'héritage au profit de l'humanité.

1. Le patrimoine familial

6-7. Définition + 2 exemples

À l'origine, le mot patrimoine renvoie à des biens transmis au sein d'une même famille. Le terme désigne étymologiquement les biens hérités du père (*patrimonium*). C'est donc une notion juridique, et le cadre légal d'une société à un moment donné qui fixe les modes de transmission des biens. Par exemple :

- Le code de Gortyne en Crète (première moitié du V^e siècle avant JC) régleme le sort du patrimoine dans le cas où le père mourait avec pour seule progéniture une ou plusieurs filles. Appelées *patrôques*, elles peuvent transmettre le patrimoine en le maintenant dans la lignée du père sans qu'il leur appartienne, et à condition de se marier.
- Le droit d'aînesse intégral au Pays basque.

Progressivement, le patrimoine culturel -**Vocabulaire p.240** dépasse le cadre de la propriété individuelle.

2. Du temps des collectionneurs (XVI^e-XVIII^e s.) à la Révolution française

Les premières initiatives de sauvegarde de monuments ne sont pas le fait de l'État monarchique ni des institutions religieuses. Sous l'Ancien régime, la monarchie comme l'Église ignorent la conservation et

8. Le temps des collectionneurs

n'hésitent pas à démolir¹. Le début de la Renaissance voit se développer les collections privées en France et en Italie de la part d'amateurs éclairés (le plus souvent princiers) qui ont le souci de rassembler les vestiges de l'Antiquité, et constituent des collections prestigieuses² - *doc.1 p.240. Un exemple de patrimoine privé : un cabinet de curiosité au XVIIe siècle*. Si elles n'ont pas encore vocation à constituer un patrimoine collectif, elles sont parfois ouvertes aux visiteurs.

9. L'abbé Grégoire

Mais c'est bien la Révolution de 1789 qui est un tournant dans la construction progressive de la notion de patrimoine, laquelle s'est donc formée en France dans des circonstances dramatiques, marquées par d'innombrables destructions et profanations. En effet, les mouvements populaires, comme c'est le cas pour la Bastille, tendent à la démolition immédiate des édifices, des portes, des monuments où s'inscrivent la gloire des rois et les emblèmes monarchiques c'est-à-dire des témoignages de l'oppression. Très vite les excès suscitent l'inquiétude, comme la destruction de la flèche de la Sainte Chapelle (alors surmontée d'une couronne), de la galerie des rois de Notre-Dame de Paris (28 statues qui représentent les rois de Judée -et non les rois de France comme l'ont cru les révolutionnaires) sont décapitées, ou encore la profanation des tombes royales de la basilique Saint-Denis³... Nombreux sont ceux qui s'émeuvent de ces destructions, y compris parmi les révolutionnaires. Tantôt c'est la résistance à la déchristianisation et à la déféodalisation qui amenait des sauvetages populaires. Tantôt des intellectuels, des érudits se préoccupent de préserver certains ouvrages des « vandales », comme l'abbé Grégoire⁴ -*Vandalisme : vocabulaire p.250*.

10. Aubin-Louis Millin

Avant même ces destructions, l'expression « monument historique » était apparue pour la première fois dans le prospectus d'Aubin-Louis Millin dans son recueil d'antiquités nationales (1790). Monument signifie ici édifices mais aussi tombeaux, statues, vitraux, tout ce qui peut fixer, illustrer, préciser l'histoire nationale. Pour la Constituante puis pour la Convention, ce qui est artistique doit être préservé, parce que digne d'entrer dans le fonds national. Cf. Décret du 16 septembre 1792 « il importe de préserver et de conserver honorablement les chefs d'œuvre des arts, si dignes d'occuper les loisirs et embellir le territoire d'un peuple libre ». Le sens du patrimoine, c'est-à-dire des biens fondamentaux inaliénables, s'étend pour la première fois en France des monuments aux œuvres d'art. La notion moderne de patrimoine émerge progressivement à travers le souci moral et pédagogique.

Deux nouvelles démarches sont alors dictées par les circonstances : l'inventaire et le musée.

- Par l'inventaire⁵, on identifie, on reconnaît et on inscrit au crédit de la nation des ouvrages et objets qui n'avaient fait l'objet d'aucun recensement.
- Il s'agit de rassembler des œuvres d'art en raison de leur intérêt pour la nation et leur valeur esthétique et historique.

11. 10 août 1793, le Louvre... Vidéo Fr2

Le premier établissement à afficher le nom de *muséum* est celui d'Oxford, dont le règlement est présenté en 1714. Fondé en 1753 à Londres, le British Museum devient le premier musée national public quand il s'ouvre au public en 1759 -*doc.2 p.240. Le British Museum...* Il se donne avant tout une vocation pédagogique : on y réunit des œuvres d'art, surtout de l'art antique pour former et réformer le goût des contemporains. C'est dans la même perspective que le Louvre, à Paris, devient le Musée national de l'art en 1793. On y accumule les objets recueillis dans les collections royales, puis les œuvres confisquées par la Révolution, ainsi que les œuvres pillées pendant les guerres révolutionnaires puis napoléoniennes.

¹ Sous l'Ancien régime, des demeures de la Couronne (le château de la Muette, le château du bois de Boulogne, Blois) impossibles à entretenir, ne méritaient pas des sacrifices pour les garder : ils sont détruits.

² Cf. l'« anticomanie » sous François I^{er} dans les élites aristocratiques.

³ Cf. <https://histoire-image.org/etudes/vandalisme-revolutionnaire>

⁴ Pour l'abbé Grégoire, le premier à parler de « vandalisme » en référence aux Vandales qui saccagèrent Rome en 455, il s'agit d'une « atteinte criminelle au patrimoine ».

⁵ À partir de 1794 se déroule l'inventaire des biens du clergé et de la noblesse.

3. L'époque contemporaine (XIX^e-XX^e s.)

a. XIX^e siècle

Le XIX^e siècle est marqué par l'apparition et le développement des musées qui deviennent les conservatoires des objets jugés intéressants et des œuvres d'art. C'est aussi la période où l'effort d'inventaire et de préservation prend une certaine ampleur⁶.

12. P. Mérimée, Vidéo FrCulture

Octobre 1830 : création d'un poste d'« inspecteur général des monuments historiques ». Il s'agit de connaître pour pouvoir préserver. C'est ainsi qu'en 1837, une commission des monuments historiques chargée de dresser la liste des monuments méritant une protection et une intervention est mise en place. À partir de 1837, l'écrivain Prosper Mérimée (inspecteur général des monuments historiques depuis 1834), y jouera un rôle très important, aidé de la fameuse « mission héliographique »⁷ à partir de 1850.

13. Viollet-le-Duc et ND de Paris, vidéo 1979 A2

Conserver et restaurer, c'est aussi faire des choix. Par exemple, pour l'architecte Eugène Viollet-le-Duc, chargé en 1843 par P. Mérimée de restaurer la cathédrale Notre-Dame de Paris, émerge l'idée que la seule architecture nationale est celle du XIII^e siècle, et que l'art médiéval représente le patrimoine français par excellence. Conséquence : difficile d'admettre que les ouvrages des XVII^e et XVIII^e siècles méritent autant d'attention. D'innombrables édifices de ces époques sont négligés.

b. XX^e siècle

La notion de patrimoine s'élargit au XX^e siècle pour devenir synonyme de biens culturels à protéger. En France une loi sur les monuments historiques est votée dès 1913.

14-15. Le Havre / Varsovie

Les bombardements des deux guerres mondiales ont eu des conséquences sévères pour les monuments historiques d'Europe. Cathédrales, châteaux, villes détruits (Reims, Berlin, Varsovie...) se comptent par milliers. Dans de nombreux pays, la population exige une reconstruction rapide, surtout pour les édifices religieux. On distingue deux cas de figure :

- phénomène dit de Varsovie : rendre à la population le milieu urbain identique à ce qu'il était⁸.
- reconstruire une autre ville, comme l'a fait au Havre (1945-1964) l'architecte Auguste Perret⁹.

L'après-guerre voit l'élargissement régulier du périmètre du patrimoine : reconnaissance de l'environnement, de l'architecture industrielle¹⁰ et de la culture immatérielle. Désormais, on entend par patrimoine « ce qu'une société considère comme digne d'intérêt et de conservation, comme témoignage de ce qu'elle est ».

16. Citation L. Martin

Fin du XX^e siècle et XXI^e siècle, la notion de patrimoine a connu une formidable extension chronologique (incluant le temps récent et présent avec par exemple la protection des architectures des XIX^e et XX^e siècles), topographique (qui conduit à la protection de sites de centres villes, de paysages), catégorielle (attachement patrimonial à tous les témoignages de la vie quotidienne (fermes, lavoirs, boutiques, usines...). Il y a bien une métamorphose de la notion de patrimoine : de l'unique, du plus élevé, du plus rare, il est passé au quotidien le plus anodin, entraînant une augmentation considérable du nombre des objets patrimoniaux -à tel point que certains vont jusqu'à dénoncer une « inflation patrimoniale »¹¹.

⁶ Victor Hugo : « Il y a deux choses dans un édifice : son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde ; c'est donc dépasser son droit que de le détruire. »

⁷ La première mission photographique publique de l'histoire, bien avant [Dorothea Lange](#) !

⁸ À consulter sur le site de l'UNESCO : [le centre de Varsovie](#).

⁹ À consulter sur le site de l'UNESCO : [la reconstruction du Havre](#).

¹⁰ Sauvegarde du patrimoine industriel alors que dans les années cinquante certains voulaient par exemple détruire le grand palais à Paris.

¹¹ « Il y a un trop plein mémoriel et patrimonial (« tyrannie de la mémoire »). Affolés par l'emballage de l'histoire, la crise perpétuelle, accablés par le « devoir de mémoire » qui nous enjoint de ne rien oublier, nous serions enclins à vouloir tout garder, tout conserver » (Laurent Martin, *Les politiques du patrimoine en France depuis 1959*)

B. Le « patrimoine mondial » de l'Unesco : une construction des États et de la communauté internationale, de plus en plus diversifiée mais spatialement concentrée.

17. Vidéo UNESCO + lien

Découvrir p.242-243. Le « patrimoine mondial » de l'UNESCO- L'UNESCO est l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture. Selon sa présentation sur son site officiel¹², elle « cherche à instaurer la paix par la coopération internationale en matière d'éducation, de science et de culture » *-L'UNESCO en bref p.242.*

1. Le processus d'inscription sur la liste de l'UNESCO

Le site officiel de l'Unesco propose une liste du patrimoine mondial¹³, sous la forme d'une carte interactive assortie de dossiers sur chacun de ces sites. Cette carte reflète la diversité des biens et leur concentration spatiale.

a. La Convention de 1972 et la « Liste du patrimoine mondial »

18-19. De la candidature à l'inscription + les critères

Chronologie p.242. Les principales conventions de l'UNESCO- L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde, considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité. Dans la convention adoptée en 1972, l'UNESCO définit le patrimoine mondial de la manière suivante : « Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir. [...] Ce qui rend exceptionnel le concept de patrimoine mondial est son application universelle. Les sites du patrimoine mondial appartiennent à tous les peuples du monde, sans tenir compte du territoire sur lequel ils sont situés. »

De cette convention est née une liste (mise à jour tous les deux ans) qui comporte 1 121 sites en 2020 répartis sur 167 États (869 « culturels », 213 « naturels » *-doc.3 p.241. La nature, un patrimoine de l'humanité + Patrimoine naturel : vocabulaire p.240* et 39 mixtes)¹⁴. Dès l'origine, les sites européens étaient surreprésentés et c'est encore le cas (environ 40% des sites), ce qui a valu aux décideurs de l'UNESCO le reproche de ne pas prendre en compte certaines aires culturelles *-doc.3 p.243. Un patrimoine mondial spatialement concentré.* Néanmoins, avec le classement de sites naturels exceptionnels, un grand nombre de lieux africains, asiatiques et sud-américains ont été inscrits. Parmi les dix premiers États comptant le plus de sites inscrits dans la liste, on trouve six pays d'Europe (Italie, Espagne, Allemagne, France, Royaume Uni, Russie), trois pays d'Asie (Chine, Inde, Iran) et le Mexique et les États-Unis à égalité en nombre.

Cette idée de patrimoine partagé au niveau mondial s'exprime depuis près de cinquante ans à travers cette liste. Elle a reçu dès l'origine le soutien des politiques et s'est popularisée auprès du grand public.

b. La « Liste du patrimoine mondial en péril »

Elle est conçue pour informer la communauté internationale d'éventuelles menaces sur les caractéristiques mêmes qui ont permis l'inscription d'un bien sur la Liste, et pour encourager des mesures correctives. Cette liste compte 53 sites inscrits en avril 2020. Elle permet d'accorder des aides internationales d'urgence pour résoudre les problèmes. Elle est éminemment politique car elle pointe les insuffisances structurelles de certains États dans leur gestion du patrimoine ou les difficultés conjoncturelles qui mettent en danger ces sites.

c. La Convention de 2003 sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI)

Entrée en vigueur en avril 2006 ratifiée par 178 États en 2018, elle vise la préservation des pratiques, représentations et expressions *-doc.4 p.241. La musique, un exemple de patrimoine culturel :*

- les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel *-Vocabulaire p.240 ;*

¹² <https://fr.unesco.org/about-us/introducing-unesco>

¹³ <https://whc.unesco.org/fr/list/>

¹⁴ On en compte 41 en France, dont cinq « naturels » et un « mixte » (les Pyrénées)

- les arts du spectacle ;
- les pratiques sociales, rituels et événements festifs ;
- les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ;
- les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

Elle compte 549 éléments en avril 2020 correspondant à 127 pays du monde¹⁵, et répond à deux objectifs¹⁶ :

- Le premier est de rééquilibrer la répartition du patrimoine protégé dans le monde en faveur des pays du Sud pauvres en patrimoine matériel, mais riches d'un patrimoine immatériel que rien ne protège.
- Le second objectif est de protéger plus généralement des effets néfastes de la mondialisation et des évolutions de la vie sociale les richesses qui, en raison de leur forme immatérielle, ne sont actuellement pas protégées.

Avec ce passage de l'inerte au vivant, la notion de patrimoine devient de plus en plus diversifiée et élargie, comme en témoignent les critères de recevabilité des candidatures *-doc.3 p.243. Les critères de classement au patrimoine mondial*. Elle s'intéresse aux communautés humaines. Ce patrimoine immatériel n'est donc pas forcément géolocalisé, il est là où se trouvent celles et ceux qui le détiennent. Cela peut être sur l'ensemble de la planète (le tango argentin, l'art du pizzaiolo napolitain ou le repas gastronomique des Français) ou partagé sur plusieurs pays (l'alpinisme, la fauconnerie...).

Cette convention de 2003 est novatrice, elle vise à donner des lettres de noblesse patrimoniales à des éléments du quotidien qui n'en avaient pas. Elle cherche à faire accéder l'œuvre de tous, ou tout du moins celle d'un collectif, à la dignité patrimoniale naguère réservée à un petit nombre d'artistes, de souverains, d'architectes¹⁷.

2. Les conflits d'usages autour des sites patrimoniaux

L'inscription sur la liste du patrimoine de l'UNESCO provoque le plus souvent une attractivité croissante des biens inscrits car cette inscription est comprise comme un gage d'authenticité et d'exceptionnalité. Toutefois cette attractivité peut engendrer des tensions.

a. La problématique de la restauration

20. Photo incendie

Exemple de la restauration de Notre-Dame de Paris¹⁸ *-Points de vue p.260-261. Faut-il restaurer Notre-Dame de Paris à l'identique ?*

b. La problématique de la muséification

Deux exemples :

21-22. Lalibela, Samarcande

- Les églises rupestres de Lalibela en Éthiopie : classé depuis 1978, ce patrimoine attire un nombre grandissant de touristes et de pèlerins, d'où le développement d'infrastructures d'accueil, de nombreux hôtels notamment et un empiétement urbain qui affecte le site. « L'effet UNESCO » sur les populations locales est discutable : les mendiants ont été rassemblés dans un camp à l'écart des chemins conduisant aux églises empruntés par les touristes.
- La transformation du cœur de Samarcande¹⁹ révèle un paradoxe entre l'obtention et le maintien du label Unesco et une atteinte majeure portée aux populations et au patrimoine exceptionnel qui était jusqu'alors leur bien commun. Le mur de Samarcande : en 2006, débute la construction d'un

¹⁵ La France compte 18 éléments inscrits dont le carnaval de Granville, le gwoka (musique, chants, danses de la Guadeloupe), le repas gastronomique des Français, la tapisserie d'Aubusson ou encore les ostensions septennales limousines...

¹⁶ <https://ich.unesco.org/fr/qu-est-ce-que-le-patrimoine-culturel-immateriel-00003>

¹⁷ <https://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/data/788/reader/reader.html?t=1443796550005#!preferred/1/package/788/pub/789/page/22>

¹⁸ Cf. *ci-après* (II.B.2).

¹⁹ Samarcande est une ville d'Ouzbékistan connue pour ses mosquées et ses mausolées. Elle se trouve sur la route de la soie, cette ancienne route commerciale qui reliait la Chine à la Méditerranée. Parmi les sites d'intérêt figurent le Régistan, une place entourée de 3 médersas ornées de faïence datant des XVe et XVIIe siècles, et Gour Emir, la tombe imposante de Timur (également appelé Tamerlan), fondateur de la dynastie des Timourides (source : [Wikipédia](#)).

mur de béton de 6 mètres de haut destiné à isoler le produit touristique de la population de la cité, afin d'en faire une attraction payante.

c. La problématique de l'aménagement

23. Dresde

Exemple du retrait de Dresde de la liste du patrimoine (aout 2013)²⁰.

La cause de la décision de l'Unesco est le projet d'un pont à quatre voies, de béton et d'acier, ouvrage de 635 mètres et de 59 000 tonnes. Cette partie de la vallée de l'Elbe est remarquable pour ses 18 km de « paysage culturel du XVIe au XXe siècle », notamment lorsque le fleuve traverse la ville du palais d'Ubigau jusqu'au château de Pillnitz, avec son île, son opéra, son église Notre-Dame. L'Unesco estime que le pont altère la vue sur la vieille ville. L'organisation internationale espérait favoriser le choix d'un tunnel sous le fleuve. Elle soutenait l'action des défenseurs de l'environnement, tandis que la municipalité de Dresde insistait sur les atouts du pont qui contribuera, selon elle, à détourner le trafic automobile du centre historique sans dénaturer pour autant le paysage.

d. La problématique du surtourisme

24. Les dérives du surtourisme, vidéo viepublique.fr

Terme qui s'applique pour des sites victimes de surfréquentation touristique provoquant une asphyxie de l'espace et de fortes dégradations. Le symbole de ce phénomène est Venise mais il se constate également dans nombre d'autres sites : Lisbonne, Barcelone, Dubrovnik. Il ne faudrait pas oublier pourtant l'apport extraordinaire du tourisme. Pointés du doigt, ces sites, au-delà de leur grande richesse culturelle, sont également de véritables machines économiques. À Venise, le tourisme fait vivre 65% de la population et rapporte à la municipalité deux milliards d'euros par an. À Barcelone, le tourisme représente près de 20% du chiffre d'affaire du commerce. Le tourisme dégrade mais permet aussi la conservation.

Il n'empêche, les tensions se multiplient entre les touristes et les riverains. Un phénomène accentue ces protestations : la multiplication des locations de logements de particuliers qui raréfie l'offre de logements pour les habitants et surtout fait exploser le prix des loyers.

3. Un patrimoine fragilisé face à de multiples menaces

a. Des menaces environnementales

De nombreux sites sont menacés par le réchauffement climatique, les activités industrielles, l'urbanisation, les pillages et détériorations de tous ordres.

25. Ilulissat

Exemple : le site d'Ilulissat au Groënland avec son glacier s'avançant dans un fjord échanuré, est un point d'observation privilégié du changement climatique. C'est aussi un site archéologique important pour la culture inuite et un lieu touristique majeur, classé à l'Unesco en 2004. Ce fjord, rendu aisément accessible depuis la ville d'Ilulissat qui propose trois chemins de randonnée²¹, connaît une surfréquentation menaçante pour son équilibre environnemental.

b. Les menaces géopolitiques

Les conflits armés

Les exemples sont malheureusement nombreux de sites du patrimoine mondial détériorés voire détruits par les combats. Par exemple :

26. Palmyre, vidéo Fr2

- En Syrie, la guerre dure depuis une décennie. Les sites remarquables du pays ont tous plus ou moins souffert : forteresse d'Alep, site antique de Palmyre -*Sujet bac p.264*, ancienne ville de Bosra, krak des chevaliers, ancienne ville de Damas, villages antiques du nord de la Syrie.

²⁰ Cf. <https://whc.unesco.org/fr/actualites/522>

²¹ Autres exemples : Site d'Abu Ména en Égypte : éboulements causés par de la glaise liquéfiée. Zone archéologique de Chan Chan à La Libertad au Pérou : érosion naturelle. Tombeau des rois du Buganda à Kasubi en Ouganda : en grande partie détruit par un incendie en 2010. Iles et aires protégées du golfe de Californie aux États-Unis : extinction imminente de la vaquita. Parc national de la Garamba en RDC : extinction progressive de la population de rhinocéros blancs car aucune mesure prise contre le braconnage. Forêt amazonienne au Brésil : Déforestation. Parc national des Everglades aux États-Unis : dégâts causés par l'ouragan Andrew.

- En Afghanistan : destruction à la dynamite par les talibans des vestiges archéologiques de la vallée de Bamiyan.
- En Lybie : sites archéologiques de Cyrène et de Leptis magna, les sites rupestres de Tadrart Acacus menacés par la guerre civile qui déchire le pays.

Le patrimoine comme levier de falsification de l'histoire

27. Destructures et falsifications au Xinjiang (Article + Lien)

Exemple au Xinjiang en Chine : il s'agit de réactualiser un passé bouddhiste disparu depuis le XI^e siècle pour recouvrir les témoignages architecturaux islamiques actuels. Ainsi, les autorités chinoises se livrent à la destruction de monuments musulmans majeurs²² mais de surcroît construisent de faux monuments antiques, pour réactiver un patrimoine bouddhiste davantage associé à la présence chinoise. Il s'agit bien là d'utiliser le patrimoine comme une arme politique, et d'une falsification de l'histoire pour effacer la culture ouïghoure du paysage²³.

Il s'agit de siniser l'espace architectural et urbain consacrant la disparition de la culture ouïghoure qu'au passage, les touristes ne verront plus. À Kashgar, 85% de l'habitat traditionnel a été détruit. Les principaux bâtiments ont été reconstruits à l'identique mais pour les touristes : billetterie aux entrées, spectacles folkloriques payants. Les autorités chinoises ont fabriqué un produit touristique présentable, propre et impeccable -donc commercialisable. Malgré cette falsification, elles n'hésitent pas à demander la labellisation Unesco.

Le patrimoine enjeu d'affrontements politiques : l'exemple d'Hébron

28. Hébron, vidéo Fr24

Le Comité du Patrimoine mondial de l'Unesco a classé la vieille ville d'Hébron, située dans le sud de la Cisjordanie, comme site « d'une valeur universelle exceptionnelle » en 2017. L'Unesco estime que les propriétés palestiniennes de la vieille ville sont menacées de destruction ou de dégradation. Israël, pour sa part, dénonce une réécriture de l'histoire niant les liens millénaires des juifs avec la ville. Hébron est l'une des cités du monde les plus anciennement habitées, sacrée à la fois pour les musulmans, les juifs et les chrétiens. Elle abriterait les dépouilles d'Abraham, père des trois religions monothéistes, de son fils Isaac, de son petit-fils Jacob et de leurs épouses²⁴.

Le patrimoine pris en otage : la Basilique Ste Sophie à Istanbul

29. Sainte-Sophie : vidéo Arte + photo

Joyau de l'architecture byzantine, construite en 537 par l'empereur Justinien, Sainte-Sophie a été transformée en mosquée après la conquête ottomane de Constantinople, le 29 mai 1453. Après plus de quatre siècles d'existence en tant que mosquée, elle est devenue un musée en 1934, sous la présidence de Mustafa Kemal Atatürk, soucieux de la « restituer à l'humanité ». Malgré l'opposition de l'Unesco et de nombreux pays, le président Erdogan a annoncé le 10 juillet 2020 sa reconversion en mosquée. Cette conversion est cohérente avec l'objectif affiché du président, qui veut islamiser davantage son pays, jusqu'à rompre avec les fondements laïques de la République posés par Mustafa Kemal dit Atatürk, le père de la République née des cendres de l'Empire ottoman en 1923. Apparemment, Sainte-Sophie convertie en mosquée restera ouverte aux touristes en dehors des heures des prières. L'accès en sera gratuit. Des rideaux amovibles blancs ont été installés pour recouvrir les mosaïques byzantines de l'édifice aux moments des prières, l'islam prohibant strictement les représentations figuratives. La première grande prière a eu lieu le 24 juillet 2020.

Conclusion

Découvrir. Le patrimoine dans le monde p.246-247.

Repères. Qu'est-ce que le patrimoine ? p.246.

²² Cf. <https://www.dailymail.co.uk/news/article-7106855/Wrecked-mosques-police-watch-A-tense-Ramadan-Xinjiang.html>

²³ Par exemple, la fausse préfecture de Tourfan : présentée comme ancienne par les tours opérateurs, elle a été construite en 2004 et au temps des Tang il n'y a jamais eu de préfecture sur ce lieu. Un magnifique bâtiment neuf d'opérette rivalise avec la mosquée d'Imin toute proche véritable joyau du XVIII^e siècle. Il s'agit ici de réactualiser la lointaine présence de la prestigieuse dynastie chinoise des Tang (VII-IX) pour recouvrir une histoire du peuple ouïgour islamisé entre le XI et le XIV siècles.

²⁴ Cf. <https://www.france24.com/fr/20170707-hebron-unesco-patrimoine-mondial-israel-proteste-palestiniens-cisjordanie-occupation>

I. Usages sociaux et politiques du patrimoine (Axe 1)

30-32. Titre +
Sommaire A +
Introduction

A. Réaménager la mémoire. Les usages de Versailles de l'Empire à nos jours

Jalon p.254-255. Le château de Versailles, dont les origines remontent au XVII^e siècle, a été successivement un relais de chasse, un lieu d'exercice du pouvoir et dès le XIX^e siècle un musée -
Chronologie p.254.

33. Vidéo V3D de Louis
XIII à la Révolution

Comment Versailles, symbole du roi soleil et de la grandeur monarchique française est-il devenu un lieu où la République se met en scène ?

1. De la résidence royale au musée d'histoire de France : Versailles et la nation

Dès le 5 octobre 1789, Versailles a perdu sa fonction de résidence royale, Louis XVI étant forcé par le peuple de s'installer au Louvre²⁵. À l'heure où sont créés les premiers musées, le château devient le « dépôt central des arts » du département de Seine et Oise (1792), puis en 1796 un musée central des arts, et en 1797 un musée spécial de l'École Française (le Louvre reçoit les écoles hollandaises et italiennes). Le 1^{er} novembre 1804, Napoléon I^{er} réquisitionne le palais pour en faire sa résidence, et ferme le musée. Sous la Restauration, Louis XVIII dépense 6 millions de francs pour retrouver le Versailles de Louis XIV et Louis XV, mais Charles X s'en désintéresse.

Entre 1833 et 1848, Louis-Philippe supervise à Versailles sous la direction de l'architecte Frédéric Nepveu le plus grand chantier de son règne, évalué à 18 millions de francs. Le souverain se rend très souvent à Versailles.

34. Doc.1 p.254 + V3D
Versailles depuis la
Révolution

Document 1. p.254. Le château devient musée national- Le musée est inauguré le 10 juin 1837 par une grande fête royale. À ce moment, le musée dispose de 150 salles restaurées ou créées. Louis-Philippe fait composer une fresque de 1081 tableaux historiques et 1012 portraits dont 33 grands tableaux historiques destinés à la galerie des Batailles de 496 (Tolbiac) à 1809 (Wagram). Le grand public afflue massivement (une ligne de chemin de fer est créée en 1839).

La presse d'opposition dénonce « un monument d'infinie vanité » (*Le Charivari*) mais Victor Hugo reconnaît le mérite à Louis-Philippe d'« avoir donné à ce livre magnifique qu'on appelle l'histoire de France cette magnifique reliure qu'on appelle Versailles » (*Choses vues*). D'autres lui reprochent d'avoir démantelé un joyau de l'Ancien Régime. En fait, l'ambition de Louis-Philippe est de rendre hommage au génie de la nation, tout en diffusant sa propagande : par exemple, cinq salles sont consacrées aux croisades, pour souligner sa foi chrétienne et son lien avec Louis IX²⁶. Par ailleurs, de nombreux tableaux concernent la France napoléonienne, pour rendre hommage à la gloire militaire de la Révolution et de l'Empire, car l'objectif est de souder l'unité nationale autour du « roi-citoyen ». « C'est avec Louis Philippe qu'est définitivement acté le passage d'une résidence privée et royale à une structure publique, patrimoniale et muséale »²⁷.

Sous Napoléon III, le château redevient un lieu de pouvoir et de réception : l'empereur y reçoit Victoria, reine d'Angleterre, pour une fastueuse visite officielle célébrant l'alliance franco-britannique.

2. Versailles, lieu de la République

a. Le Versailles des présidents²⁸

En septembre 1870, le roi de Prusse s'installe à Versailles (dans la ville). Il surveille le siège de Paris alors que le gouvernement français est à Bordeaux. Et c'est au château de Versailles qu'il choisit de proclamer

²⁵ Cf. « le boulanger, la boulangère et le petit mitron ! »

²⁶ NB : Louis-Philippe s'enorgueillit alors de la conquête de l'Algérie.

²⁷ « Louis-Philippe fait son histoire de France », Eric Landgraf, *L'Histoire* n°453, novembre 2018

²⁸ Cf. <https://www.franceculture.fr/conferences/ecole-nationale-des-chartes/le-versailles-des-presidents>

35. Tableau Werner

l'Empire allemand dans la galerie des glaces devant tous les princes allemands (sauf Louis II de Bavière) -*doc.2a p.254. La proclamation de l'Empire allemand.*

En 1875, le sénat s'installe dans l'opéra de Louis XIV et la salle des congrès est construite pour les députés. Les élus retournent à Paris à partir de 1879 mais les assemblées gardent Versailles en réserve.

Versailles symbolise désormais la République et ses grands rendez-vous, comme les élections présidentielles. À partir de 1870 et durant toute la IIIe et la IVe république, tous les présidents sont élus à Versailles, qui devient le « temple du théâtre républicain » après avoir été celui du « spectacle monarchique » (Fabien Oppermann).

Sous la Ve République, Versailles est le lieu des révisions constitutionnelles. En outre, le président, y dispose d'une résidence (La Lanterne). Disposant du droit de s'exprimer devant les chambres²⁹, l'actuel président en use chaque année en y réunissant le Congrès.

b. Un usage diplomatique qui perdure

36. Tableau Orpen

Le château est utilisé pour la réception des chefs d'État : le Shah de Perse en 1873, le tsar Nicolas II en 1896³⁰. Le choix de Versailles pour la signature du traité de 1919 est aussi emblématique -*doc.2b p.254. La signature de la paix dans la galerie des Glaces.*

En 1959, De Gaulle réaménage le Grand Trianon pour loger les chefs d'État étrangers. En 1982, un G7 y est organisé.

c. Un symbole de la France dans le monde

À partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, Versailles devient un lieu touristique et à partir des années 1980 un haut lieu du tourisme de masse (environ 5 millions de visiteurs annuels).

37. Jtfr2. J. Koons à Versailles

Alors que le château est quasiment vide et son parc à l'abandon à la fin du XIX^e, des politiques de restauration et de remeublement permettent au XXe siècle de restaurer Versailles. Versailles est aujourd'hui le lieu du mécénat -*Vocabulaire p.250* de luxe (Cartier, Vuitton, Chanel, Hermès, Rolex...), et accueille des artistes contemporains de renommée mondiale (J. Koons...).

Conclusion

Le château est toujours un lieu politique mais il est surtout devenu un symbole de la puissance française et de sa culture, à la fois image nostalgique de la France et de sa puissance et fer de lance du *soft power* français.

38-39. Titre + Sommaire B

B. Conflits de patrimoine. Les frises du Parthénon depuis le XIXe siècle.

Les frises du Parthénon, patrimoine mondial partagé ou « essence même de la grécité »³¹ ? Patrimoine universel ou patrimoine sémiophore³² ?

Introduction

40-42. Intro + Rappels : Parthénon, Panathénées

Jalon p.256-257- Après leur victoire sur les Perses à Platées en -479, les Athéniens entreprennent la reconstruction de l'Acropole dévastée par les Perses lors du sac d'Athènes en 480. Périclès veut alors faire de la cité le centre artistique et culturel autant que politique de la Grèce. C'est dans ce contexte » que s'inscrit la construction du Parthénon, consacré à la divinité poliade d'Athènes, Athéna entre -447 et -438. Le sculpteur Phidias crée les frontons extérieurs, la statue chrysléphantine d'Athéna et la frise des Panathénées -*Repère « Les frises du Parthénon » p.257.*

²⁹ ...depuis la révision constitutionnelle de 2009.

³⁰ Par la suite, C. de Gaulle y recevra les Kennedy, F. Mitterrand B. Eltsine (au Grand Trianon) en 1992 et E. Macron y recevra V. Poutine en 2017 -*doc.4 p.255, Versailles, lieu de rencontre diplomatique.*

³¹ Discours de Mélina Mercouri en 1986 à l'Oxford Union : « Vous devez comprendre ce que représentent pour nous les Marbres du Parthénon. Ils sont notre fierté. Ils sont nos sacrifices. Ils sont notre symbole d'excellence le plus noble. Ils sont notre contribution à la philosophie démocratique. Ils sont notre aspiration et notre nom. Ils sont l'essence de notre grécité ».

³² « porteur de sens »

1. Sauvetage ou pillage, l'histoire d'un contentieux

43-44. La frise des Panathénées au BM

Au fil des siècles, le temple et ses chef-d'œuvres sont soumis aux volontés et traitements des occupants et à diverses dégradations. Le Parthénon est transformé en église (VI^{ème} siècle), puis en mosquée quand la Grèce est conquise par l'empire ottoman (XV^{ème} siècle), avant d'être bombardé par les Vénitiens (1687). Mais ce qui suscite un conflit aujourd'hui, c'est que la frise des Panathénées et d'autres éléments sculptés du Parthénon demeurent en la possession du British Museum³³.

Dès leur indépendance (proclamée en 1830, officielle en 1832), les Grecs réclament le retour des Marbres : commence alors une polémique de plus de 200 ans. Au-delà du simple retour des Marbres, c'est la question même de l'appartenance du patrimoine qui est en jeu.

45. Aux sources du conflit

Thomas Bruce, septième comte d'Elgin, ambassadeur britannique à Constantinople, aurait eu l'ambition de servir les arts en rendant ses compatriotes plus au fait des antiquités grecques. Il se justifie en soulignant que les Turcs et les Grecs étaient indifférents à la conservation des monuments et qu'à Londres, les marbres pourraient inspirer des artistes anglais. En 1801, il obtient un firman³⁴, c'est-à-dire une autorisation du sultan lui permettant « d'emporter quelques morceaux de pierre portant des inscriptions et des figures ».

Le démontage a commencé le 26 décembre 1801. Après des péripéties autour du prix, en 1816, les Marbres sont vendus au gouvernement et transférés au British Museum pour y être exposés, sous le nom de « marbres d'Elgin »³⁵ -*Repère « Les marbres d'Elgin » p.257.*

46-47. Discours M. Mercuri 1986 + Vidéo Costa Gravas 1999

La dénonciation d'Elgin furent nombreuses, jusque sur le sol britannique -*doc.1 p.256. Lord Elgin, un « spoliateur »* Mais évidemment l'opposition la plus forte fut celle des Grecs qui n'ont de cesse depuis leur indépendance de réclamer le retour de leurs marbres. Depuis bientôt 200 ans, les deux pays s'opposent. Dès 1832, les Grecs ont fait cette demande ; en 1965, cette demande fut officiellement renouvelée par le ministre de la culture de l'époque et ce fut aussi le combat de la ministre Mélina Mercuri dès 1983, et tout récemment encore (en 2019) par le président de la République grecque, Prokópis Pavlópoulos.

2. La demande de restitution, une « tragédie grecque »

Tous s'accordent à dire que la situation est complexe et dépasse largement le cadre de la loi. D'ailleurs comme le dit Spyros Mercuri « *Comme Antigone et Créon, c'est ça la tragédie grecque : un conflit entre deux personnes qui ont raison* »³⁶.

a. Une question de droit ?

48. Infographie

Entre autres arguments plus ou moins recevables -*doc.2. Les propos polémiques du directeur du British Museum* Le British Museum fait valoir que les marbres lui appartiennent et que l'opération a été réalisée dans la plus grande légalité, en vertu du firman du sultan octroyé à Lord Elgin. Ce document officiel de la puissance dominante lui donnait la permission de se saisir des marbres du Parthénon et de les ramener en Angleterre.

Les Grecs contestent cet argument de droit en arguant que l'original du firman a disparu et que le musée ne dispose que d'une traduction dépourvue du tampon et de la signature adéquats. Surtout, elle fait valoir

³³ ...qui les [expose](#) pour ses millions de visiteurs annuels.

³⁴ L'original du document écrit et signé par la chancellerie du sultan en arabe a disparu ; seule une traduction en italien est conservée à Londres et c'est sur elle que s'appuie le British Museum.

³⁵ La dénomination même de marbres d'Elgin hérisse au plus haut lieu les Grecs dans leur ensemble. Ainsi dans son discours de 1986, la ministre grecque de la Culture Mélina Mercuri n'hésita pas à dire : « Car il s'agit bien des Marbres du Parthénon. Il n'existe pas de Marbres d'Elgin. Il y a un David de Michel-Ange. Il y a une Vénus de Léonard de Vinci. Il y a un Hermès de Praxitèle. Il y a un Pêcheur en mer de Turner. Il n'y a pas de marbres d'Elgin ! ».

³⁶ Besoin de vous rafraîchir la mémoire sur Antigone, l'héroïne de Sophocle qui brava la volonté royale de son oncle Créon pour accomplir les rites funéraires dus à son frère Étéocle ? Merci [Wikipédia](#) !

que la Grèce était un pays occupé et que les décisions prises sur son patrimoine par la puissance occupante ne pouvaient être légales, en vertu du droit international³⁷.

La Grèce voudrait profiter des négociations du Brexit pour relancer le débat autour de leur restitution. Une clause a en effet été rajoutée au mandat de négociations de l'UE, à la demande de la Grèce, de Chypre et de l'Italie, et inviterait les pays membres à « *aborder les questions relatives au retour ou à la restitution vers leur pays d'origine des biens culturels illégalement déplacés.* »

b. La notion de patrimoine au cœur du conflit

49-50. Le musée de l'Acropole Si l'on considère que le « *patrimoine est la réunion des objets visibles investis de signification (sémiophores) que se donne, à un moment donné, une société* » (Krzysztof Pomian) alors les Marbres du Parthénon occupent une place particulière, car ils rendent visible un certain ordre du temps dans lequel le présent ne peut se détacher du passé. Ils sont « *la fierté et le symbole d'excellence le plus noble, l'aspiration et le nom* » de la Grèce³⁸. Leur place est donc à Athènes, dans le somptueux Musée de l'Acropole, prêt à l'accueillir. En effet, l'argument de préservation n'est plus tenable depuis la construction du musée de l'Acropole (2009) *-doc.3 p.256.*

51. Un monument de l'héritage culturel global ? Mais pour certains, à l'heure de la mondialisation culturelle, qui met en contact différentes cultures du monde et tend à forger une culture commune mondiale, on pourrait, plutôt que restituer, favoriser une plus grande mobilité des œuvres qui transmettent une histoire et portent en elles un héritage d'une culture ou d'une pensée. Ainsi, on glisserait de l'idée d'un patrimoine national à un patrimoine mondial partagé, et on donnerait aux œuvres une fonction « d'objets ambassadeurs ». C'est l'un des arguments du British Museum pour justifier son refus de restitution répété à la Grèce. Ce statut « mondial » dispenserait le British Museum de toute restitution... Pour lui comme pour les autorités britanniques, « *l'Acropole n'appartient pas uniquement à la Grèce. C'est un monument de l'héritage culturel global.* ».

Conclusion

Le président grec Karolos Papoulias lors de l'inauguration du nouveau musée de l'Acropole insiste sur le devoir moral qu'auraient les Anglais à rendre les marbres : « *Aujourd'hui le monde entier peut voir rassemblées les plus importantes sculptures du Parthénon, mais certaines manquent, c'est le moment de cicatriser les plaies du monument avec le retour des marbres qui lui appartiennent* ». Rendre les marbres serait donc parfaitement cohérent avec les objectifs de protection, préservation et mise en valeur des biens culturels énoncés par l'UNESCO qui a choisi le Parthénon comme symbole. Désormais, les arguments grecs évoluent vers des arguments à teneur plus morale.

52. Campagne en faveur de la restitution + Vidéo France 24 Conscients de la fragilité de leur position, surtout depuis la restitution de marbres par l'université de Heidelberg en Allemagne en 2006 ou le Vatican en 2008, les autorités britanniques constatent que leur propre opinion publique est de plus en plus favorable à cette restitution³⁹. Les dirigeants du British Museum ont proposé un prêt des sculptures du Parthénon en échange de la reconnaissance par les Grecs que les Britanniques en sont les propriétaires légaux. Condition évidemment jugée comme inacceptable par les Grecs.

La Grèce, qui sort très affaiblie, voire humiliée d'une crise financière sans précédent, a reçu le soutien de l'UNESCO *-doc.5 p.257. L'UNESCO pour le retour des frises du Parthénon* et de certaines puissances, comme la Chine, face à un Royaume-Uni empêtré dans le Brexit. Peut-être entrevoyons-nous l'issue de

³⁷ Imparable ? Non, car le principe juridique de non-rétroactivité de la loi rend impossible toute restitution fondée sur le droit international.

³⁸ Pour l'architecte et spécialiste de la Grèce antique François Queyrel, le vol des frises du Parthénon entre dans un processus plus large visant à créer une généalogie des nations européennes. Au XIX^{ème} siècle, les États européens essayent de recréer une ascendance directement issue de la Grèce antique due à l'admiration qu'ils ont pour ses savoirs, ses philosophes et son art plus généralement. Athènes est pensée comme l'antithèse de Rome, ce qui permet de construire une identité européenne qui s'éloigne du christianisme.

³⁹ Dans un sondage de 2018, 56% se disent favorables à une restitution contre 20% opposés et le 23 février 2020 le quotidien « *The Guardians* » a même publié un article en faveur de ce retour.

cette crise de 200 ans... Mais plus largement cela pose le problème global⁴⁰ des musées des anciennes puissances coloniales et de la restitution éventuelle des biens culturels⁴¹.

Conclusion de l'Axe 1

Révisions p.262-263

Sujets bac p.264-265

II. Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences (Axe 2)

A. Urbanisation, développement économique et préservation du patrimoine. Paris entre protection et nouvel urbanisme...

Introduction

53-55. Titre II & Titre A + Sommaire + Introduction

Jalon p.268-269. Paris, entre protection et nouvel urbanisme- Les phases successives de l'urbanisation ont façonné les paysages parisiens et la mise en scène de la ville autour de son fleuve⁴². L'homogénéité du bâti et la mise en scène de la ville à travers ses monuments et ses perspectives aménagées depuis des siècles lui confèrent une dimension esthétique et une forte identité, atout majeur de la première destination touristique au monde. Ville globale fortement intégrée à la mondialisation, Paris doit à la fois préserver son patrimoine et renforcer sa compétitivité. Défenseurs du patrimoine et détracteurs de la ville-musée s'opposent.

Comment concilier l'urbanisation et le développement économique de Paris avec la protection de son patrimoine ?

1. L'évolution d'une capitale : l'héritage patrimonial et sa gestion

a. Une capitale historique : lieux de pouvoir, lieux de contestation

56. Plan Paris 1550 + lien image HD

Proclamée capitale dès le VI^e siècle par Clovis, la ville prend son essor sous le règne de Philippe Auguste (1180-1223), et concentre à partir du XV^e siècle les rouages de l'administration royale. Cette image de capitale apparaît précocement dans les premiers plans dressés au XVI^e siècle, qui décrivent une cité idéale, reflet du bon gouvernement des rois⁴³. Les rois de la Renaissance peuvent lui préférer la douceur du Val de Loire et Louis XIV s'installer à Versailles, Paris n'en reste pas moins l'unique capitale⁴⁴. Les résidences royales ont été diverses à Paris, généralement sur l'île de la Cité et la rive droite de la Seine. Cette rive a progressivement concentré la plupart des pouvoirs politiques et économiques⁴⁵ : on y trouve le Louvre, choisi par François 1^{er} pour résidence officielle, l'hôtel de ville, et les principaux quartiers financiers, commerçants et artisanaux.

57. L'axe historique du pouvoir

Doc.3 p.269. L'axe historique du pouvoir à Paris- À partir du XVII^e siècle, l'axe historique de la ville s'est imposé et étendu vers l'ouest, avec l'aménagement des futurs Champs-Élysées, jusqu'à l'actuelle place de l'Étoile, elle-même poursuivie sous le second Empire par l'avenue de la Grande Armée jusqu'à Neuilly et le pont de Neuilly qui a ensuite assuré l'accès à l'esplanade de la Défense. Symboliquement, les différents pouvoirs politiques ont marqué cet axe de portes et de places qui s'emboîtent visuellement depuis le Louvre (et la pyramide qui le prolonge depuis 1989) : l'arc de triomphe du Carrousel (dotant du premier Empire), l'actuelle place de la Concorde (règne de Louis XV) et l'obélisque (monarchie de Juillet), l'Arc de Triomphe (décidé sous le premier Empire et

⁴⁰ ...même si la Grèce a pris la précaution de préciser que sa demande serait unique et ne pourrait pas servir de précédent.

⁴¹ Cf. [la position officielle de la France](#), qui vient d'adopter une loi pour restituer un nombre limité d'objets au Bénin et au Sénégal -Points de vue p.258-259. *Faut-il rendre des œuvres d'art aux États africains ?*

⁴² Depuis 1991, les rives de la Seine sont inscrites au patrimoine de l'UNESCO.

⁴³ https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/a/ac/Plan_de_Paris_vers_1550_color.jpg

⁴⁴ La Révolution achève de lui donner cette primauté, même si certaines décisions comme la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, ont été prises à Versailles : dans l'imaginaire collectif, le symbole (la prise de la Bastille) reste plus fort.

⁴⁵ Le pouvoir religieux demeurait sur l'île de la Cité avec l'évêque de Paris.

inauguré sous la monarchie de Juillet), la porte Maillot (aménagée dans les années 1970) et la grande Arche de la Défense (datant des années 1980).

Les pôles de décision se concentrent dans l'ouest de Paris : Affaires étrangères sur le fameux quai d'Orsay, à mi-chemin entre la résidence du chef de l'État, rive droite (palais de l'Élysée), et celle du chef du gouvernement, rive gauche (hôtel Matignon), non loin de l'Assemblée nationale, qui a la place de la Concorde⁴⁶ en guise de parvis. L'Ouest parisien abrite donc les principales administrations de l'État et les bureaux de nombreux groupes privés français⁴⁷. Les tours de la Défense hébergent également les sièges sociaux de grandes sociétés comme AGF, Axa, Areva, EDF, Gan, GDF Suez et Total, ainsi que le ministère de l'Équipement.

58. V. Hugo. Paris, la révolution, le peuple

En réaction, les pouvoirs ont eu à faire constamment face aux mécontentements d'un peuple parisien turbulent et revendicatif⁴⁸. De ces événements, Paris a hérité d'une mythologie historique de la révolte, et de lieux de mémoire à forte connotation politique : Cf. par exemple la manière dont le triomphe du régime républicain s'inscrit dans la toponymie parisienne, avec la place de la République (1879) ou celle de la Nation (1880), rehaussées chacune d'une statue allégorique. Cf. également, au XXe siècle, les lieux et les itinéraires de manifestations spécifiques qui s'imposent aux mouvements politiques, en fonction de leur charge symbolique⁴⁹.

b. Du Paris d'Hausmann au Paris moderne ; permanences et mutations

59. Le Paris d'Hausmann (texte DP8068 + plan)

Pour Georges-Eugène Haussmann, préfet de la Seine de 1853 à 1870, les monuments⁵⁰ sont, avec la circulation⁵¹, les éléments essentiels de l'urbanisme, ainsi que les espaces verts⁵².

Après la Seconde Guerre mondiale, confrontés à l'obsolescence des normes d'hygiène et de confort du bâti parisien et à la « crise du logement », politiques et techniciens ont dû aussi faire face à un puissant essor démographique. Comme dans d'autres grandes capitales européennes, ont été mis en pratique les principes architecturaux et urbains du « mouvement moderne ». Ce grand élan de modernisation a bouleversé en trente ans des quartiers entiers, de deux manières : la réalisation de nouveaux « pôles d'animation urbaine » au cœur de la ville historique, notamment autour des gares, et la rénovation de certains quartiers ou îlots repérés comme « insalubres ». La contestation de ces projets a entraîné un retour aux principes « historiques » d'édification du bâti parisien : alignement sur rue, plafonnement des hauteurs, continuité avec les constructions mitoyennes...

60. La voie parisienne : texte Atlas Autrement + Illustration

⁴⁶ Avec son obélisque millénaire, elle donne depuis 1836 à la capitale de la France des accents de capitale du monde.

⁴⁷ Une partie du VIIIe arrondissement, où se localisent familles très fortunées, grandes entreprises et commerces de luxe, est appelée le « triangle d'or » et elle est délimitée par les avenues Montaigne, George-V et des Champs-Élysées.

⁴⁸ Le peuple de Paris est à l'origine de mouvements aussi différents que les révoltes menées par Étienne Marcel, prévôt des marchands (1358), la Révolution française (1789), les révolutions du XIXe siècle (1830, 1848) ou la Commune de Paris (1871), auxquelles s'ajoutent des mouvements plus contemporains comme celui des étudiants en mai 1968.

⁴⁹ Nous pouvons ainsi distinguer les espaces de l'unité nationale comme le Panthéon ou les Champs-Élysées, lieu des défilés du 14 juillet et de leur descente par le général de Gaulle à la Libération de Paris. Les partis de droite reprennent volontiers ce dernier secteur parisien pour leurs manifestations, comme celle en faveur de De Gaulle en 1968 sur les Champs-Élysées ou les victoires à l'élection présidentielle en 1995 et 2007 place de la Concorde. Les mouvements d'extrême droite ont pour repère la statue de Jeanne d'Arc place des Pyramides. Les partis et syndicats de gauche défilent plus volontiers à l'est de la ville, dans un triangle constitué des places de la République, de la Nation et de la Bastille. Le mur des Fédérés est un autre point de repère de l'histoire de la gauche et de l'extrême gauche françaises.

⁵⁰ Par exemple : le boulevard de Strasbourg (avec au sud, le Tribunal de commerce et au nord la gare de l'Est) et l'avenue de l'Opéra qui relie ce dernier au Louvre.

⁵¹ Des circuits articulés autour de vastes places-carrefours et de grands boulevards rectilignes sont établis, au prix de nombreuses destructions (« percées »).

⁵² Multiplication des plantations d'alignement et des squares. Les deux bois de Boulogne et de Vincennes prennent alors leur aspect actuel, comme les parcs qui recyclent des espaces délaissés, comme la carrière des Buttes Chaumont. La multiplication des espaces verts répond à des préoccupations esthétiques et hygiénistes exprimées depuis le XVIIIe siècle. C'est dans cette logique que les cimetières sont installés à la périphérie (Montparnasse, Père Lachaise), libérant de nouveaux espaces, comme la place des Innocents, et que sont chassées les tueries du cœur de la ville transfert des abattoirs à la Villette et à Vaugirard.

61. Plan : patrimoine et nouvel urbanisme + projets présidentiels

Doc.1 p.268. Patrimoine et nouvel urbanisme à Paris- Une politique de grands projets a pris le relais, fondée sur la réalisation à la fois d'équipements de prestige et de grandes opérations d'aménagement, d'abord à l'est et au nord de Paris sur

de grandes emprises industrielles et/ou liées à la présence de voies d'eau (Seine, bassin de la Villette) ou ferrées :

62. JT 12 mars 1968 : transfert des Halles à Rungis

- L'aménagement du plateau Beaubourg⁵³, avec la réalisation du Centre Pompidou (1969-1977), du Forum et du jardin des Halles, donné le signal.

- Leur ont succédé au nord-est les grands projets sur le site des anciens abattoirs de la Villette : Cité des sciences et de l'industrie et Grande Halle (1979-1986), Cité de la musique (1982-1995).
- Puis, sur la rive droite de la Seine, à l'emplacement des anciens chais de Bercy, construction du Palais omnisports, d'un parc, d'immeubles d'habitations, de bâtiments tertiaires, du ministère des Finances (1989) et de la Cinémathèque⁵⁴.

63. Clichy-Batignolles : texte manuel + vidéo chroniques architecture

- À l'autre extrémité de Paris, l'opération de renouvellement urbain Clichy-Batignolles (2006 à 2020) s'est attachée à développer les équipements ambitieux tout en préservant le patrimoine -*doc.2 p.268. Clichy-Batignolles, une opération de renouvellement urbain.*

64. Photos : IMA, Opéra Bastille, Orsay, Quai Branly

- Des projets ponctuels ont également vu le jour sur des sites prestigieux : l'Institut du monde arabe à l'extrémité est du boulevard Saint-Germain, l'opéra Bastille sur la place du même nom, le musée du XIXe siècle dans l'ancienne gare d'Orsay, et le musée des civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques a été édifié quai Branly⁵⁵ (2006).

65. Vidéo Michelin : le parc André Citroën

- À ces grands projets a été associée la création de parcs et de jardins : jardin des Halles (4,4 ha), parc de Bercy (13 ha), parc de la Villette (55 ha) ; « Promenade plantée » entre Bastille et Vincennes sur l'emprise du viaduc ferré qui desservait la gare de la Bastille ; le plus important a été réalisé dans l'Ouest parisien, sur le site des anciennes usines Citroën, quai de Javel, autour d'un vaste jardin, le parc André Citroën (14 ha), qui débouche aujourd'hui sur les quais de la Seine.

À la différence des autres grandes métropoles mondiales, le centre de Paris n'est pas dominé par des tours d'affaires, façon CBD, ce qui détermine un profil général inversé par rapport à New York, Shanghai ou même Londres, avec une hauteur du bâti plus importante en périphérie que dans le centre. Un plafond de hauteur a toujours été imposé dans le secteur central et historique de la capitale et les quelques 150 immeubles de grande hauteur (IGH) répartis sur l'ensemble du territoire de la capitale ont été édifiés par dérogation dans le cadre de projets spécifiques.

66. Vidéo : Le Corbusier, la ville de 3 millions d'habitants et le plan Voisin

Dès l'émergence aux États-Unis de l'immeuble de grande hauteur, les architectes français avaient conçu des projets de tours pour Paris⁵⁶... qui n'ont pas vu le jour. La première tour d'habitation (la tour Albert, d'une hauteur encore modeste, 60 mètres) n'a été édifée qu'en 1960, et la première tour de bureau en 1966 (la tour Nobel, tête de pont du quartier de la Défense, dont la hauteur dépassait tout juste 100 mètres). La plus grande part des tours parisiennes ont ensuite été conçues en réponse à des situations urbaines spécifiques (rive de fleuve,

⁵³ Cf. notamment le transfert en 1969 des Halles installées en plein centre depuis le XII^e siècle à une quinzaine de kilomètres au sud de la capitale, à Rungis.

⁵⁴ En face de Bercy, l'opération Paris Rive gauche s'est développée sur les emprises ferrées de la gare d'Austerlitz, autour de la Bibliothèque nationale de France, entraînant la construction d'une nouvelle génération de tours d'habitation.

⁵⁵ D'un certain point de vue, les grands projets présidentiels, du centre Georges Pompidou (1977) au musée du Quai Branly (2006), en passant par le musée d'Orsay, le parc de la Villette, et les projets mitterrandiens du Grand Louvre, de l'Opéra Bastille ou de la bibliothèque F. Mitterrand, font écho à la monumentalisation du Second Empire, volonté de Napoléon III.

⁵⁶ Cf. le plan Voisin de Le Corbusier dès 1922, avec des immeubles de 60 étages au cœur de la rive droite parisienne, puis projets élaborés en 1930 dans le cadre du concours Rosenthal pour l'aménagement de la porte Maillot auquel ont participé les frères Perret, Mallet-Stevens, Le Corbusier... Tous intégraient systématiquement des tours dans une composition générale plus ou moins conventionnelle, axée sur la « voie triomphale » de développement de la capitale vers l'ouest. À lire pour approfondir [sur le site Retronics](#), les « échos de presse » sur Le Corbusier et le brutalisme.

portes de Paris, axe majeur) et composent des ensembles cohérents (Front de Seine, Olympiades, la Défense, place des Fêtes...). Seule la tour Montparnasse fait exception, avec ses 210 mètres.

67-68. Article *Le Monde* 2017 & JT Fr3 2014 + Carte Atlas Autrement & doc.4 p.269 & Vidéo Figaro

L'entrée des capitales des pays émergents dans la concurrence métropolitaine a fait resurgir à Paris le débat sur les tours. Dans ces métropoles elles symbolisent l'intégration à la mondialisation. En France, la représentation de la tour longtemps associée aux grands ensembles, est désormais associée au *skyline* asiatique ou moyen-oriental, et aux réussites économiques de Hong Kong, Singapour ou Dubaï⁵⁷. Aujourd'hui, de nouvelles tours ont été construites ou sont en projet en périphérie de Paris, en particulier en bord de Seine. À la Défense, une nouvelle phase d'extension du quartier d'affaires et de rénovation des premiers bâtiments inclut la construction de tours atteignant 200 à 300 mètres (tour Phare, tour Signal). En recourant à des architectes contemporains pour dessiner ces bâtiments, Paris veut montrer qu'elle n'est pas la ville musée que certains dénoncent. L'idée est diversement appréciée et les réactions hostiles sont nombreuses, comme en témoignent les polémiques autour du projet de la porte de Versailles, qui devait accueillir une tour Triangle de 211 mètres de hauteur -doc.4 p.269. *Un urbanisme critiqué.*

c. Paris hors ses murs : l'agglomération métropolitaine

Au XIX^e siècle, Paris submerge ses environs immédiats. Les villages suburbains sont inexorablement rattrapés par l'urbanisation, et en 1860, l'annexion d'une partie des communes limitrophes entérine administrativement cette évolution. Depuis lors, l'agglomération n'a cessé de s'étendre, sans voir sa structure administrative vraiment évoluer. Pire : le boulevard périphérique⁵⁸ constitue une frontière qui compromet depuis cinquante ans le grand dessein d'un territoire élargi et cohérent.

Aujourd'hui, Paris s'ouvre à des horizons plus larges et partagés, dans le cadre d'interactions métropolitaines⁵⁹ de plus en plus fortes, en posant la question du « Grand Paris ». Les enjeux de développement économique, de déplacement et d'habitat exigent désormais des coopérations croisées entre ville-centre et collectivités riveraines. Plusieurs initiatives ont été prises⁶⁰, mais le principal projet qui émerge des multiples réflexions en cours est le métro Grand Paris Express.

69. Textes DP8068 : Paris hors ses murs

Le dynamisme de la région⁶¹, jadis porté exclusivement par la ville-centre, a tendance à glisser vers la périphérie, comme le montre l'évolution du parc de bureaux depuis une trentaine d'années. D'abord concentrés dans les arrondissements du centre-ouest, traditionnel quartier des affaires, les bureaux ont rapidement franchi la Seine vers La Défense⁶², et plus récemment au Nord de la capitale, dans la Plaine Saint-Denis, abandonnée par les activités industrielles.

Par ailleurs, longtemps cantonnées autour de la Sorbonne, les emprises de l'université se sont répandues sur tout le territoire de la capitale à la faveur de la massification de l'enseignement supérieur, donnant naissance à des bâtiments immenses⁶³. Surtout, l'université quitte les murs de Paris pour la banlieue⁶⁴, ainsi que les grandes écoles.

⁵⁷ Cf. [Anne-Lise Carlo, « Le retour en grâce des gratte-ciel à Paris », *Le Monde*, 15 septembre 2017.](#)

⁵⁸ Voie rapide en rocade, aérienne sur la plus grande partie de son parcours, réalisée entre 1953 et 1973.

⁵⁹ Deux tiers des emplois parisiens sont occupés par des banlieusards, tandis qu'un Parisien sur trois travaille hors de la capitale.

⁶⁰ Comme la mise en place d'une Conférence métropolitaine de l'agglomération parisienne (2006).

⁶¹ Moteur économique national produisant 29% du PIB annuel, la région Île-de-France rayonne aussi hors des frontières. Première région d'accueil des investissements étrangers, elle est, au niveau européen, la deuxième destination pour les implantations étrangères, surtout américaines (35%), puis allemandes et britanniques (12% chacun). Après Tokyo, l'Île-de-France est le deuxième pôle d'implantation des 500 plus grandes entreprises du monde.

⁶² L'opération principale de déconcentration des activités de bureaux au profit des périphéries immédiates de la capitale depuis les années 1950 a été incontestablement la création du quartier d'affaires de la Défense, avec le Cnit dès 1958, les premières tours dans la décennie suivante, une liaison efficace par route, métro et RER, au centre-ouest de Paris, et aujourd'hui un vaste programme de revitalisation.

⁶³ Cf. le campus géométrique de Jussieu, tout de métal et de verre, ou les étranges tours accolées du site de la rue de Tolbiac.

⁶⁴ À Vincennes puis à Saint-Denis, mais surtout à Nanterre, Orsay, Créteil et Villetaneuse, sur des campus d'une étendue impensable à Paris.

2. Un pôle de commandement aux ambitions internationales

a. Un carrefour de réseaux et d'infrastructures

Sous l'Ancien Régime, les routes royales organisaient la convergence du réseau viaire vers Paris⁶⁵. Complétant ce réseau radial, quelques rocade relieaient Versailles aux autres villes royales (Saint-Germain en Laye, Choisy, Saint-Denis, Fontainebleau). Par la suite, le réseau ferré a également associé voies radiales et rocades : une première rocade, la ligne de Petite Ceinture, est ouverte en 1869, suivie en 1883 par une seconde, la Grande Ceinture, tracée à 20 kilomètres du centre de Paris.

Mais c'est au début du XIX^e siècle que se développe une offre abondante de transports urbains et suburbains utilisant les modes anciens de traction, et en expérimentant de nouveaux⁶⁶. Le « chemin de fer métropolitain », le métro, inauguré en 1900, se développe dans un cadre strictement municipal, qui a longtemps pénalisé les relations de Paris avec ses couronnes actives ou résidentielles. Il faudra attendre 1983 et la mise en place du Réseau express régional (RER) pour que cette interconnexion se réalise.

À compter des années 1950, les territoires de l'automobile n'ont eu de cesse de s'étendre avec la massification de l'usage de la voiture individuelle⁶⁷. Aujourd'hui, la décrue semble amorcée⁶⁸, et les Parisiens sont les Français les moins motorisés : moins de 50% des ménages possèdent un véhicule.

70. Carte + plan Atlas Autrement

Après l'aéroport du Bourget, aménagé dès 1919, et avec le développement du trafic aérien, de nouveaux aéroports sont aménagés : l'inauguration d'Orly en 1961 est suivie de l'installation au nord de Paris à Roissy (1974), l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, qui figure parmi les plus importantes plateformes aéroportuaires mondiales. C'est Il tire notamment parti de la correspondance assurée avec le réseau des trains à grande vitesse (TGV) : 70% des 3,5 millions de voyageurs accueillis à la gare TGV CDG en 2008 étaient en correspondance TGV-avion⁶⁹.

b. Paris, capitale de la France et métropole mondiale au rayonnement culturel puissant

À l'échelle mondiale, Paris a de multiples atouts à faire valoir sur une scène internationale multipolaire. Avec un PIB de 460 milliards de dollars, Paris était en 2018 la sixième ville la plus riche du monde derrière Tokyo, New York, Los Angeles, Séoul et Londres. Elle compte parmi les principales métropoles européennes, et plusieurs organisations internationales y ont leur siège, comme l'UNESCO (7^e arrondissement, proche de la tour Eiffel) ou l'OCDE. Paris est aussi le centre historique et indiscuté du monde francophone.

71. Le tissu économique de la région-capitale

Contrairement à d'autres métropoles au profil plutôt spécialisé (finances à Londres par exemple), Paris offre une palette étendue : ville de congrès et de tourisme, elle est aussi un lieu d'échanges et d'innovation, soutenue par une forte densité de services⁷⁰. Le tissu économique de la région capitale se caractérise par une spécialisation dans des activités très dynamiques, à forte valeur ajoutée productive, comme :

- les activités caractéristiques des grandes métropoles que sont les services aux entreprises, les activités financières et les activités culturelles, fortement créatrices de valeur ajoutée ;

⁶⁵ C'est de cette période que date la grande perspective est-ouest dessinée par Le Nôtre à partir du Louvre et prolongée à l'ouest par les Champs-Élysées, en direction de Saint-Germain-en-Laye.

⁶⁶ Omnibus hippomobiles, puis automobiles à partir de 1906 ; chemin de fer inauguré en 1837 ; bateaux-poste sur la Seine et le canal de l'Ourcq ; lignes de tramway, d'abord hippomobiles, puis électriques à partir de 1900 (supprimés en 1932)

⁶⁷ De 400 000 voitures en 1929, le nombre de véhicules en région parisienne est passé de 600 000 en 1955 à plus de 2 millions en 1965, puis 4 millions en 1995.

⁶⁸ Cf. la piétonnisation des voies sur berges, par exemple.

⁶⁹ Le TGV représente sans doute aujourd'hui l'illustration parfaite de la technologie française liée à un grand projet porté par l'État et son opérateur de réseau, la SNCF, pour en faire une vitrine du savoir-faire national. Le projet a été initié dans les années 1960 et a été progressivement mis en œuvre à partir de 1981 sur les lignes reliant Paris aux destinations les plus recherchées en province. L'objectif était de substituer le train à l'automobile et à l'avion sur les longues distances grâce à des gains importants de temps de parcours. Le TGV a ainsi battu un premier record en 1981 en atteignant une vitesse de 380 km/h, puis en 1990 avec une vitesse supérieure à 515 km/h.

⁷⁰ La moitié des emplois français dans les services aux entreprises sont concentrés à Paris, de même que dans le secteur des banques et des assurances. Par ailleurs, la valeur ajoutée francilienne dans les services aux entreprises équivaut à 82% de celle du reste de la France.

- les entreprises liées à l'innovation. Relativement jeunes, peu pérennes, elles bénéficient dans la capitale d'un environnement favorable et d'une politique de soutien. En effet, la Ville de Paris a soutient les PME innovantes dans les technologies numériques, la santé et les biotechnologies, le design et la création. En coopération avec l'État et la région, elle contribue financièrement aux pôles de compétitivité et compte cinq incubateurs et cinq pépinières⁷¹.

72. Le rayonnement culturel et intellectuel

Pôle universitaire reconnu dès le Moyen Âge, Paris s'empare aux XVII^e et XVIII^e siècles du titre de capitale du bon goût. Au XIX^e siècle, Paris incarne l'arbitre des élégances pour les uns, et pour les autres, il est le symbole de la Liberté, la capitale des droits de l'Homme. Ces deux images subsistent au XX^e siècle, relancées par les grandes expositions internationales⁷² :

- « Capitale du goût et du luxe », Paris réunit la plupart des acteurs qui incarnent les spécificités attribuées depuis longtemps à la culture française : gastronomie, mode vestimentaire, parfums, joaillerie, etc.) Leurs activités sont à l'origine d'une imposante industrie du luxe⁷³ qui s'exporte dans le monde entier. Luxe et culture sont toujours davantage associés dans le cadre de mécénats et de fondations⁷⁴. Le luxe s'investit également dans des lieux économiquement réservés à une élite nationale et internationale⁷⁵.
- L'aura intellectuelle de Paris reste forte tout au long du XX^e siècle. Jusqu'à la Grande Guerre, la ville attire artistes et écrivains du monde entier, souvent réfugiés ou exilés, qui lui confèrent une primauté mondiale. Cette primauté est aussi scientifique (Cf. Pasteur, Becquerel ou Marie Curie), et Paris peut alors prétendre éclairer le monde⁷⁶. L'influence de grands mouvements de pensée comme les Annales, l'existentialisme ou le structuralisme permet par la suite à Paris d'occuper le devant de la scène intellectuelle mondiale.

Aujourd'hui, le rayonnement culturel et artistique de Paris reste important mais a faibli : par exemple, le marché de l'art est désormais centré sur New York et, en Europe, Londres et Berlin semblent davantage attirer les artistes contemporains. Néanmoins, Paris demeure la première destination touristique au monde. L'attraction exercée sur les touristes étrangers provient aussi bien du Louvre, du château de Versailles, que du parc d'attraction Disneyland ou des cabarets et boîtes de nuit d'un Paris nocturne héritier de l'esprit de la Belle Époque. Le rayonnement mondial de Paris tient, outre la présence de nombreux monuments emblématiques, à la cohérence d'ensemble, à la monumentalité et à la qualité d'ambiance de son espace bâti et de son patrimoine.

73. Patrimonialisation (glossaire Géoconfluences)

En effet, depuis le XIX^e siècle, patrimoine et tourisme ont émergé en interaction et demeurent étroitement liés. Le patrimoine contribue au développement touristique, et réciproquement⁷⁷, l'intérêt des touristes suscite la patrimonialisation - *Vocabulaire p.250 + Repère p.266...* au risque de conduire à la muséification⁷⁸ - *Vocabulaire p.267*. C'est dans ce contexte que se déploient les polémiques autour de certains projets : ceux des tours notamment,

⁷¹ Les pépinières Paris Santé Cochin dans le XI^e arrondissement pour les biotechnologies et rue des Haies dans le XX^e arrondissement pour la vie numérique et les jeux vidéo ont été ouvertes en 2007, l'Institut de la vision (hôpital des Quinze-Vingts) en 2008 et l'Institut du cerveau et de la moelle épinière (hôpital de la Pitié-Salpêtrière) en 2010.

⁷² La ville y gagne même, en 1889, le monument qui la symbolise le plus clairement aux yeux du monde : la tour Eiffel. Illustration du savoir-faire des ingénieurs français et réalisation d'une grande audace lors de son érection, le monument semble avoir étrangement perdu son caractère industriel pour se draper aujourd'hui dans un voile de ce romantisme que le monde entier se plaît à attribuer à Paris. La légèreté de la silhouette de « la vieille dame » conçue par Gustave Eiffel, son emplacement privilégié et l'habileté de ses promoteurs, qui ont su l'exalter par un nouvel éclairage nocturne, ont contribué à en faire le phare idéal de la Ville-Lumière.

⁷³ Guerlain, Chanel, Dior, Hermès, Cardin ou Gaultier...

⁷⁴ Cartier, Pierre Bergé-Saint-Laurent...

⁷⁵ Les palaces comme le Ritz place Vendôme ou le George V sur l'avenue du même nom, des restaurants comme la Tour d'Argent en bord de Seine ou le Grand Véfour au Palais Royal offrent des services prestigieux à une clientèle internationale très fortunée.

⁷⁶ Cf. le choix de cette ville pour l'exposition internationale universelle de 1900, « l'exposition du siècle ».

⁷⁷ Le lien entre muséification et tourisme est interrogé par des chercheurs de plus en plus nombreux. Cf. par exemple A. Martin, « LE TOURISME URBAIN ET LA MUSEIFICATION : Décryptage d'une notion méconnue- Concept, processus et enjeux spatiaux à Paris » (mémoire de master [consultable en ligne](#))

⁷⁸ ...à ne pas confondre avec muséalisation - *Vocabulaire p.266*.

mais aussi de certaines restaurations créatives, comme en témoigne le débat sur le toit et la flèche de la cathédrale Notre-Dame de Paris (détruits par un incendie en 2019), opposant « modernes » partisans d'un geste novateur aux « anciens » partisans d'une restauration à l'identique, conformément à la charte de Venise de 1964⁷⁹ -*Vocabulaire p.250 + Points de vue p.260-261*).

Conclusion

La place future de Paris dans le réseau des métropoles mondiales est liée à celle que la France pourra garder parmi les économies et puissances diplomatiques du monde, dans un contexte international aux équilibres changeants. Pour cela, l'agglomération doit jouer la carte francilienne, rester à la pointe de l'innovation culturelle et technologique, et savoir se moderniser tout en gardant sa singularité.

B. La destruction, la protection et la restauration du patrimoine, enjeu géopolitique. La question patrimoniale au Mali

Introduction

75-77. Titre + Sommaire + Introduction

Jalon p.270-271- Le Mali possède un des patrimoines culturels les plus remarquables de l'Afrique Sub-Saharienne, dont la partie la plus visible comporte quatre biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial⁸⁰ et huit sur la Liste représentative du patrimoine immatériel.

Ce patrimoine qui représente un fort potentiel pour le développement du pays, à travers le tourisme et ses retombées, a malheureusement été fortement ébranlé par la guerre civile qui éclate à partir de 2012. Opposant des groupes djihadistes, des indépendantistes touareg et le gouvernement de Bamako, le conflit est à la fois territorial, religieux, politique et culturel. Cible de destructions intentionnelles, le patrimoine culturel est un des enjeux du conflit.

Le vaste programme de réhabilitation du patrimoine culturel au Mali engagé vise à la complémentarité de différentes composantes, technique, sociale, culturelle, et aussi de planification pour faire face au risque d'une instauration durable de la crise du tourisme et de la difficulté d'un engagement fort des pouvoirs public pour conserver l'essentiel : la Valeur Universelle Exceptionnelle de ces biens.

Pour autant, cette politique patrimoniale, associant de nombreux acteurs locaux et internationaux divise toujours et soulève de nombreux enjeux tant politique que géopolitique, religieux et sociétaux.

En quoi le patrimoine culturel malien est-il porteur d'enjeux géopolitiques ?

1. Le patrimoine culturel malien, symbole d'une culture qui unit et qui divise

a. Un patrimoine riche et diversifié...

Le patrimoine culturel malien est un des plus riches du Sahel et d'Afrique subsaharienne. Il trouve son origine dans la position carrefour du Mali au moment de l'extension de l'Islam en Afrique noire (VIIIe s.). Des textes arabes attestent l'existence de voies commerciales caravanières dès le VIIIe siècle. L'Afrique subsaharienne importe des étoffes, du sel, des armes, et exporte des esclaves et surtout de l'or. Cet or fait bientôt la richesse de l'empire du Ghana.

78. 4 sites : carte + lien site UNESCO

Ce patrimoine culturel s'articule autour de quatre biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ces sites architecturaux, principalement religieux, se caractérisent par un bâti spécifique à la région (terre crue soutenue par des poutres en bois).

Il intègre enfin un patrimoine immatériel important dans cette région de tradition orale avec notamment les centaines de milliers de manuscrits de Tombouctou, véritable joyau de l'art musulman et preuve de la vivacité scientifique et littéraire du Mali jusqu'au XVIIe siècle.

⁷⁹ À lire à ce sujet, deux tribunes publiées dans Le Monde le 11 août 2020 : « [Une reconstruction 'à l'identique' ne peut être que réactionnaire](#) » (par l'universitaire Augustin Besnier), et « [Notre-Dame : l'architecture et l'amnésie](#) » (par l'architecte Jean Nouvel)

⁸⁰ [Tombouctou](#), [Djenné](#), Les Falaises de [Bandiagara](#) et le Tombeau des Askia à [Gao](#).

79. Proximité population / patrimoine : doc.2 p.272 + vidéo UNESCO

Doc.2 p.270. Les acteurs locaux et la protection du patrimoine- Le Mali se caractérise par la proximité existante entre la population malienne et leur patrimoine culturel. Les lieux patrimoniaux représentent des lieux de rencontre pour les populations de tout âge. Ils accueillent des manifestations festives réunissant les populations et font partie de la vie quotidienne des habitants. De même, les savoirs maraboutiques (patrimoine immatériel) restent encore profondément ancrés dans la vie des populations locales. Ainsi, les lieux patrimoniaux sont entretenus directement par les populations locales. Ainsi les mosquées et mausolées de Tombouctou ou encore Djenné : Le crépissage annuel de la mosquée *-doc.1 p.270. Le crépissage annuel...* est presque une obligation religieuse et sociale pour tous ceux qui sont aptes.

b. ...En proie à des conflits dépassant le cadre national

80. Extraits manuel Belin : carte + schéma

État considéré comme failli par les organisations internationales, le Mali connaît une instabilité politique importante quand le coup d'État de 2012 le fait basculer dans une crise politique majeure et dans une guerre civile qui perdurent encore aujourd'hui⁸¹. Elle oppose le gouvernement malien à des mouvements sécessionnistes, islamistes et djihadistes qui ont occupées une large partie Nord du Pays et fait craindre l'effondrement de l'État malien. La communauté internationale, notamment l'ONU et la France, ancienne puissance coloniale, ont apporté leur soutien militaire pour repousser la menace terroriste à travers une mission de l'ONU (la MINUSMA) et un appui bilatéral français (opération Barkhane), toujours en activité dans le Nord-Mali.

81. « Guerre culturelle » Article Le Monde + JT France 2

L'insurrection au Nord Mali, menée conjointement par les Touaregs et les djihadistes (AQMI, Ansar-Din) *-Contexte p.270* a ciblé directement et intentionnellement les sites patrimoniaux maliens. Ainsi, 14 des mausolées de Tombouctou, notamment ceux qui se trouvent sur des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, ont été totalement détruits *-doc.3 p.271. La destruction des mausolées de Tombouctou*. L'Unesco estime que 4.203 manuscrits du Centre de recherche Ahmed Baba sont perdus alors que 300.000 autres ont été déplacés en urgence à Bamako par les populations locales.

Ces destructions relèvent de motifs religieux : le courant salafiste wahhabite, qui domine au sein d'Ansar Dine et d'AQMI, revendique « la pureté des origines » et ne tolère pas que des mausolées d'imams soient adorés (courant du soufisme, plus tolérant et « éclairé »). Ils ont visé également les communautés peul en pays dogon, encore animistes pour certaines. Ces destructions visent à imposer, par la force, des normes standardisées autour d'un islam politique s'appuyant sur des références importées et mondialisées (Al Qaïda puis DAESH). Quant au classement UNESCO, il est interprété par l'islam salafiste comme un marquage occidental et impie. *Doc.4 p.273. Une analyse de la destruction du patrimoine-* Au Mali, le porte-parole d'Ansar ed-Din a d'ailleurs très clairement expliqué que le passage à l'action rapide des combattants islamistes pour la destruction des mausolées de Tombouctou avait été motivé par l'inscription des biens classés de Tombouctou sur la liste du patrimoine mondial en péril, inscription à laquelle l'UNESCO avait procédé le 26 juin 2012, soit quelques jours avant le saccage.

2. Restaurer et protéger le patrimoine culturel malien

Les enjeux de réhabilitation du patrimoine culturel sont majeurs pour le pays : Ce patrimoine joue un rôle de support de mémoire, d'histoire et d'identité pour les Maliens, en quête d'État et de développement. Les bâtiments et les objets culturels perdus entraînent en effet « la détérioration des pratiques et traditions culturelles des groupes Dogon, Peuls, Bozo, Bambara et Sonrhaï », selon l'UNESCO.

a. Un élan de mobilisation sans précédent pour préserver le patrimoine culturel malien...

82. Rapport ministre malien + Photo Unesco + Lien CPI

Dès 2012, la communauté internationale, parallèlement à son mandat de sécurité, a adopté une stratégie novatrice de protection du patrimoine culturel malien, d'une part par la classification des biens du patrimoine en péril, permettant de mobiliser

⁸¹ Le dernier coup d'État remonte au 18 août dernier. Cf. A.C. Robert, « Au Mali, coup d'État dans un pays sans État », *Le Monde Diplomatique*, octobre 2020.

des moyens conséquents⁸², d'autre part par la mobilisation de nombreux acteurs étatiques pour le financement des actions de reconstruction (Suisse, Union européenne⁸³).

Face à un monde confronté aux nouvelles conflictualités, l'exemple malien doit servir de modèle à la protection des patrimoines culturels dans les pays en guerre -*Points de vue p.274-275. Peut-on sauver le patrimoine des pays en guerre ?*

b. ...Mais qui ne résout que partiellement la question patrimoniale malienne

83. Les limites de l'action de l'Unesco. Doc.5 p.273

L'engagement de multiples acteurs dans le chantier de réhabilitation du patrimoine culturel malien se heurte à des tensions :

- L'UNESCO et les autres États qui financent les rénovations ont pris le pas sur les acteurs nationaux et locaux de la préservation du patrimoine « aucune intervention n'est envisageable sur les sites sans l'accord préalable de l'UNESCO ». Celle-ci exclut de son champ d'action les travaux traditionnels comme le crépissage annuel, au mépris de la relation spécifique entre la population malienne et son patrimoine -*doc.5 p.271. Les différentes conceptions du patrimoine à Tombouctou.*
- Enfin, le conflit de 2012 n'a pas fait qu'empirer la situation économique et sociale de ce PMA. L'État ne consacre à la culture que 8,7 milliards de francs CFA (environ 13,3 millions d'euros)⁸⁴, l'abandonnant toujours un peu plus aux acteurs extérieurs.

Conclusion

Riche et vivant, le patrimoine culturel malien, facteur identitaire unificateur pour la population malienne, est également une cible pour certains acteurs de la guerre civile qui déchire le pays depuis 2012. Malgré les limites de son action, l'UNESCO en a fait un laboratoire des actions culturelles en territoire de conflit, participant de manière décisive à sa protection et à sa sauvegarde.

C. Le tourisme culturel, entre valorisation et protection. Venise, entre valorisation touristique et protection du patrimoine

Introduction

85-87. Titre + Sommaire + Introduction

Jalon p.272-273- La forte croissance touristique de Venise génère de multiples problèmes socio-économiques et environnementaux. Attachés à leur patrimoine et à un certain art de vivre, les Vénitiens dénoncent une saturation de la fréquentation de leur ville. La municipalité a pris des mesures de régulation des flux et des pratiques touristiques.

Quelles sont les limites de la valorisation du patrimoine à Venise ?

1. Venise : un patrimoine exceptionnel

a. Venise et ses lagunes

88. Image satellite + Photo + Schéma

La ville de Venise et sa lagune sont situées dans la région du Veneto au Nord-Est de l'Italie. Fondée au V^e siècle après J.-C., Venise s'étend sur 118 îlots. Elle devient une grande puissance maritime au X^e siècle. La ville tout entière est un extraordinaire chef-d'œuvre architectural au sein duquel même le plus petit monument renferme des œuvres de certains des plus grands artistes du monde, tels que Giorgione, le Titien, le Tintoret ou Véronèse.

Venise et sa lagune forment un tout indissociable dont la ville de Venise est le cœur historique. La lagune s'étend sur environ 550 km². Des populations vénètes, se réfugient sur les îlots sablonneux de Torcello, Jesolo et Malamocco pour échapper aux incursions barbares. Ces habitats précaires deviennent progressivement des établissements permanents et ce qui n'était qu'un refuge pour les paysans et de

⁸² Ainsi, grâce à la résolution 2100 du Conseil de sécurité, créant la MINUSMA, le mandat de l'ONU intègre la protection du patrimoine culturel. Les 1800 militaires déployés ont ainsi bénéficié de formations afin de comprendre les enjeux patrimoniaux, et surtout, les coupables de destruction ont pu être [jugés par la CPI](#).

⁸³ La mise en danger de ce patrimoine intervient paradoxalement à un moment où le monde occidental, notamment la France, s'intéresse de plus en plus à l'histoire de l'Afrique précoloniale : Cf. les collections du [musée du Quai Branly](#), inauguré en 2006, et [l'apparition de l'Afrique " médiévale " dans les programmes scolaires](#) en 2010 (10% du programme d'histoire en classe de cinquième) confirment cette tendance.

⁸⁴ ...contre 278 milliards (plus de 423 millions d'euros) à la défense.

pêcheurs se transforme en puissance maritime. Au fil des siècles, pendant toute la période de son expansion où elle dut défendre ses comptoirs contre les entreprises des Arabes, des Génois et des Ottomans, Venise ne cesse jamais de consolider sa position sur la lagune et devient une des grandes capitales du monde médiéval.

Venise est le résultat d'une organisation en un système urbain de plusieurs dizaines d'îlots qui abritent une agglomération, une petite ville, une bourgade de pêcheurs ou un village d'artisans comme par exemple les verriers de Murano.

Venise et son paysage de lagune est le résultat d'un processus dynamique qui illustre l'interaction entre l'homme et son environnement naturel au fil du temps. Les interventions humaines témoignent d'un haut niveau de compétences techniques et créatives dans la réalisation des ouvrages hydrauliques et architecturaux de la lagune.

b. Venise et l'UNESCO

Dès 1973 l'État italien avait décrété la « protection de Venise intérêt national prioritaire » dans une Loi spéciale visant à garantir la protection du paysage, du patrimoine historique archéologique et artistique de la ville et de sa lagune (en veillant à son développement socio-économique).

89-92. Venise : 6 critères sur 10 + photos place Saint Marc, palais des doges, Rialto

Venise et son paysage de lagune sont admis sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en 1987 avec le statut particulier de valeur universelle exceptionnelle (bien classé sur lequel l'UNESCO exerce une vigilance particulière). Venise est un des seuls sites classés à satisfaire aux exigences de six des dix critères de l'Unesco. À titre d'exemples italiens Rome et Florence ne sont pas à ce niveau.

93. Photo / Canaletto

Venise a gardé son authenticité. Les éléments qui font de Venise un bien du patrimoine mondial ont largement conservé leur caractère original. La structure urbaine a surtout conservé les caractéristiques formelles et spatiales du Moyen-âge et de la Renaissance, avec quelques ajouts ultérieurs dus à la reconquête des terres. Les nombreux monuments et ensembles monumentaux de la ville ont gardé leur caractère et leur authenticité grâce à la conservation de leurs éléments et caractéristiques architecturales. De même, l'ensemble du système urbain a gardé le même plan, les mêmes schémas d'occupation et la même organisation des espaces ouverts qu'à l'époque médiévale et à la Renaissance. Dans la restauration des bâtiments, une grande attention est accordée à l'application des critères de conservation et à l'utilisation et la récupération des matériaux dans leur stratification historique.

2. Un patrimoine doublement menacé

a. Le phénomène d'« Aqua alta » en forte augmentation

94. Photo 1968 + Vidéo Le Monde

L'inondation de novembre 1966 est encore dans les mémoires des vénitiens. Ce jour-là la mer était montée à près de deux mètres. Mais plus encore que la hauteur du phénomène, c'est sa fréquence qui inquiète. Au cours de la dernière décennie, la Place St Marc s'est retrouvée à plus de cinquante reprises sous plus de 1,10 mètre d'eau. C'est dix fois plus souvent que dans les années trente. En un siècle, la ville s'est enfoncée de 26 centimètres.

Paradoxe : les *acque alte* fonctionnent comme une image patrimoine, un cliché vendeur pour tout professionnel du tourisme à Venise. Mais ces inondations à répétition ont aussi et surtout une conséquence sur l'activité touristique : par exemple, en novembre 2019, la forte inondation amène près de 50% d'annulation de réservation de chambres d'hôtels.

b. Le surtourisme

95. Photos + Vidéo Fr2

Doc.1 p.272. Deux siècles d'évolution du tourisme- « Le tourisme est très paradoxal : c'est à la fois un prédateur et un sauveur du patrimoine » (Hervé Barré, spécialiste du tourisme durable à l'Unesco). Si la pression touristique fragilise le site de Venise et de sa lagune, elle assure à la ville plus de 500 millions d'euros de retombées économiques. En 2018, Venise a accueilli environ 30 millions de touristes avec des pics à 100.000 touristes jour en haute saison. 40% des emplois de Venise sont dans le tourisme, 20% dans le commerce. 600 paquebots par an accostent sur la Sérénissime.

Arrivés le matin, repartis le soir, les visiteurs envahissent les ruelles au pas de charge et dégradent l'architecture. Cette déferlante fait aussi souffrir les habitants : rues bondées, nuisances sonores, hausse des prix de l'immobilier. Peu à peu, les services publics et les commerces de proximité ferment pour laisser la place à des échoppes pour touristes. À cause de leurs conditions de vie qui se détériorent, des centaines de résidents désertent chaque année la ville. Aujourd'hui, un logement sur quatre n'est loué qu'à des touristes. Certains géographes parlent de « venicelandisation » sur le modèle de la disneylandisation c'est-à-dire la transformation d'un paysage en un parc d'attraction sous la pression touristique *-doc.3 p.273. L'évolution de la population et des touristes à Venise.*

Depuis quelques années la population vénitienne réagit et alerte sur la situation. Les manifestations contre la construction de nouveaux hôtels, le développement de vols *low cost*, les plateformes de location d'appartements entre particuliers se multiplient. Mais la mobilisation des résidents vénitiens se fait surtout contre la présence de grands paquebots de croisière. L'association No Grandi Navi (Non aux grands navires) composée de citoyens et de défenseurs de Venise s'oppose notamment par des manifestations à la navigation des paquebots dans la lagune *-doc.2 p.272. Une manifestation contre les bateaux de croisière.*

3. Un patrimoine à protéger

Face à la surfréquentation touristique et à la multiplication des épisodes d'acqua alta il y a urgence à prendre des mesures protectrices. À tous les niveaux (associations, municipalité, région Vénétie, état italien, Unesco) des solutions sont imaginées voire mises en pratique.

a. Le projet Moïse

96. Vidéo FranceInfoTV
+ 3 illustrations

En italien, MOSE (« module expérimental électromécanique ») renvoie à Moïse, le personnage biblique dont le nom signifie « sauvé des eaux ». L'analogie est faite entre le projet architectural et le passage de la mer Rouge.

Il s'agit d'un ouvrage colossal (un système extrêmement sophistiqué de parois métalliques mobiles) et controversé censé sauver Venise de la montée des eaux qui menace de l'engloutir. Cet ouvrage, qui s'associe à d'autres interventions complémentaires comme la consolidation du littoral, la surélévation des rives et la requalification environnementale de la lagune, devrait permettre de défendre Venise contre les phénomènes extrêmes comme les inondations

Le 14 mai 2003, le président du conseil italien Silvio Berlusconi pose la première pierre d'un chantier évalué à près de cinq milliards d'euros. Plus de 3000 ouvriers y travaillent. Alors qu'il devait être inauguré en 2016, le chantier prend beaucoup de retard. En cause : des malfaçons et des enquêtes pour corruption. Le projet Moïse devient un des plus importants scandales politico financier de l'Italie d'après-guerre. En 2014, des dizaines d'entrepreneurs locaux et la quasi-totalité des responsables politiques de la région sont impliqués. Le chantier a été l'occasion d'un gigantesque système de surfacturations et à des appels d'offres truqués. Initialement prévue pour 2014, puis 2016, l'inauguration du projet Moïse serait prévue pour 2021.

Outre le scandale qui a entouré sa construction, le coût du chantier a explosé au fil des années, passant de deux milliards initialement à six milliards d'euros. De plus, l'investissement est jugé inefficace par les écologistes qui pensent que le projet ne pourrait pas résister aux plus fortes rafales et aux plus hautes marées. Certains chercheurs pointent également les dangers d'une telle structure et expliquent que si le niveau de la mer augmente de 50 cm, les digues flottantes de Mose devront fermer presque quotidiennement pour protéger la ville des inondations. Or, une partie des eaux non traitées de Venise s'écoule directement dans la lagune. Fermer quotidiennement les entrées pourrait ainsi aggraver la pollution microbiologique et l'eutrophisation dans la lagune.

Pour de nombreux observateurs, ce qui semble évident, c'est que le Mose, imaginé il y a près d'un demi-siècle, est obsolète avant même d'entrer en service. D'autres projets sont à l'étude comme celui de l'université de Padoue. Il s'agirait d'injecter de l'eau de mer pompée au large dans les sous-baissements de la ville afin de soulever la surface de quelques dizaines de centimètres, qui devraient permettre à la ville d'échapper aux *Acque alte*. Paolo Antonio Pirazzoli, directeur de recherche au CNRS et adversaire du

projet MoSE, plaide pour des travaux beaucoup plus vastes de digues sur toute la côte nord-est de l'Italie⁸⁵. Venise deviendrait une simple ville littorale, et non plus une ville sur l'eau.

b. Faire cohabiter tourisme de masse et patrimoine

97. Infographie

Venise comme quelques autres villes (Barcelone, Dubrovnik, Lisbonne...) est un symbole de lieu patrimonial où la fréquentation touristique exaspère les habitants et menace l'environnement et le patrimoine. La ville s'efforce depuis plusieurs années de prendre des mesures pour tenter de contrôler le tourisme de masse et l'activité des bateaux de croisières -doc.4 p.273. *Les mesures prises par la municipalité.*

Doc.5 p.273. Une affiche à destination des touristes- Plusieurs solutions sont à l'étude ou mises en place : contrôler les locations de logements, instaurer un quota de visiteurs, voire fermer complètement l'accès à certains sites vénitiens. L'ouverture de nouveaux hôtels et restaurants fast-food est désormais interdite. Initialement annoncée pour l'été 2019, puis reportée, la taxe pour les touristes mise en place par Venise aurait dû finalement entrer en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2020⁸⁶. Concernant les gros navires, malgré leur interdiction dans la lagune depuis 2013, ils continuent d'y accoster. Néanmoins, le gouvernement italien a annoncé récemment que les paquebots seront progressivement déroutés hors du centre-ville.

Le maire de Venise demande que la Cité des Doges soit placée sur la liste du Patrimoine mondial en péril. L'Unesco a déjà pris les devants. Dès 2017, l'institution a demandé au gouvernement italien de prendre des mesures pour protéger la ville avant 2021, menaçant de mettre la ville sur la liste des « sites en péril » pour la préserver. Être inscrite sur cette liste permettrait notamment de limiter l'afflux touristique. Ces sites en danger peuvent être en situation de « péril prouvé », quand il s'agit de menaces imminentes spécifiques et établies, ou en situation de « mise en péril », quand ils sont confrontés à des menaces qui pourraient avoir des effets nuisibles sur leurs valeurs de patrimoine mondial ».

Conclusion

98. Conclusion

Venise appartient aux lieux singuliers et exceptionnels. On peut y découvrir le meilleur comme le pire de notre époque. L'exemple de Venise montre aussi combien tourisme et patrimoine entretiennent des rapports complexes. Les lieux touristiques les plus fréquentés sont menacés mais sont aussi très souvent mieux préservés, mieux entretenus que d'autres⁸⁷.

Conclusion de l'Axe 2

Révisions p.276-277

Sujets bac p.278-279

III. La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection (Objet de travail conclusif)

99. Titre III

Introduction p.282- Dans l'Axe 1, nous avons abordé les usages sociaux et politiques du patrimoine. D'abord circonscrit aux beaux-arts, il s'est progressivement étendu à la nature et au patrimoine immatériel. Avec l'émergence des États-nations, il est devenu un bien collectif à protéger et à transmettre. Instrumentalisé à des fins politiques, le patrimoine est au cœur de conflits et de débats.

Dans l'Axe 2, nous avons étudié les enjeux géopolitiques de la préservation du patrimoine. Le patrimoine peut faire l'objet de représentations divergentes : sa destruction, mais aussi sa protection et sa restauration, s'avèrent souvent sources de conflits. La patrimonialisation se heurte par ailleurs à des dynamiques et à des usages concurrents (tourisme, urbanisation) qui sont aussi facteurs de tensions.

⁸⁵ ...à l'image de ce qui s'est fait dans le Zuiderzee aux Pays-Bas

⁸⁶ Les touristes qui ne dorment pas à Venise devront s'acquitter d'une taxe de 3 à 10 euros selon la période de l'année. Qualifiée de "taxe de débarquement", cette mesure destinée à limiter les effets du tourisme de masse pourrait rapporter jusqu'à 50 millions d'euros par an selon les premières estimations de la commune.

⁸⁷ « La destruction ou simplement l'oubli de lieux du passé est bien plus fréquente faute de touristes qu'à cause des touristes » (Olivier Lazzarotti).

Cet « objet de travail conclusif » se donne pour objectif d'analyser les actions de valorisation et de protection du patrimoine en France. Le patrimoine est aujourd'hui une composante majeure des politiques d'aménagement des territoires. Parfois source de conflits, la protection du patrimoine est aussi un vecteur de développement et de rayonnement pour la France.

A. La gestion du patrimoine français : évolutions d'une politique publique

Introduction

100-101. Sommaire + Introduction

Jalon p.288-289- En France plus qu'ailleurs les relations entre État et création du patrimoine sont « profondes et durables » renforcées par la création d'un corps de fonctionnaires dédié à l'enrichissement, l'étude et la conservation de ces « trésors de la nation »⁸⁸.

S'interroger sur les relations entre État et patrimoine suppose d'envisager les différentes actions de l'État : législatives, administratives, budgétaires mais aussi se demander comment les politiques menées participent à une transformation de la notion de patrimoine.

Que révèle l'évolution des politiques patrimoniales en France ?

1. La formation d'un patrimoine d'État par l'inventaire et par la loi

En novembre 1789, l'Assemblée constituante décide de mettre l'ensemble des biens ecclésiastiques à la disposition de la Nation, ceux-ci deviennent des biens nationaux. Une commission des monuments est mise en place en 1790 pour inventorier les édifices et objets acquis. De plus les députés légifèrent contre le vandalisme (Cf. introduction).

La protection administrative des édifices nationaux et des monuments historiques fait partie de la politique du ministère de l'intérieur. Dès 1838 l'inspection et la commission ont pour rôle d'examiner les listes préfectorales de classement et de restauration et de dresser l'inventaire des monuments immeubles et meubles. Sur l'avis de l'inspecteur (Ludovic Vitet puis Prosper Mérimée), la commission répartit les ressources votées par les chambres. Trois grandes activités sont déployées : inventaire, classement (Monuments historiques), restauration. Les monuments classés sont d'abord les grandes cathédrales gothiques. La formation d'un service des Monuments historiques est l'œuvre de François Guizot, Ludovic Vitet et Prosper Mérimée. Le monument restauré est guidé par la doctrine de « l'unité de style » héritée de Viollet le Duc, le chantier est dominé par le savoir-faire des architectes en chef et la restauration reflète la gloire de l'architecte plus que l'intervention de l'État.

102. Les lois adoptées sous la IIIe

Les lois adoptées sous la III^{ème} République complètent l'héritage de la monarchie de Juillet :

- Notion de protection contre le vandalisme.
- Notion de restauration appliquée aux vestiges, monuments, objets, décors intérieurs appartenant à la préhistoire, l'antiquité gallo-romaine et au Moyen-Âge (Viollet-Le-Duc).
- La connexion des opérations de protection et de restauration jette les bases d'une administration de l'État puis d'une législation contraignante et enfin d'une « doctrine esthétique des monuments ».

2. La V^{ème} République et l'invention du patrimoine culturel

À partir des années 1960, on assiste à l'émergence du patrimoine culturel dans le contexte de reconstruction et autour de la création du ministère des Affaires culturelles (1959) marquée par André Malraux. L'État est engagé dans une politique urbanistique importante de construction de logements neufs et l'espace urbain est divisé, conservant en son centre la sauvegarde de la « belle architecture » et du noyau historique.

a. L'État planificateur de la politique du patrimoine

103. Citation + schéma

Avec la création du ministère des Affaires culturelles en 1959⁸⁹, la première grande entreprise de rationalisation du domaine monumental est lancée :

⁸⁸ C. Hottin, Yann Potin, « Le patrimoine pourquoi, comment, jusqu'où ? », *La documentation photographique* 8099, 2014

⁸⁹ Par André Malraux, Ministre des affaires culturelles de 1959 à 1969

« Rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre de Français, assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel, et favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent ».

Par le Plan

L'État planifie de façon globale en matière culturelle avec le IV^{ème} plan de 1962 à 1966, qui se donne pour objectif de faire face à la dégradation de plusieurs monuments célèbres en concentrant le budget sur quatre monuments : l'Hôtel des Invalides, la cathédrale de Reims, le Louvre, Versailles⁹⁰.

Par la loi

En 1962, est adoptée la Loi Malraux portant sur les secteurs sauvegardés : le ministère des Affaires culturelles est doté d'une procédure de restauration immobilière lourde, qui lui permet de définir des périmètres à sauvegarder⁹¹, et des îlots à restaurer et améliorer (chauffage, confort). La loi de 1962 sur les secteurs sauvegardés donne à l'État les moyens juridiques nécessaires pour assurer la préservation et la mise en valeur des centres urbains anciens (effets pervers aujourd'hui : muséification de Paris en particulier). La loi de 1962 est complétée en 1964 par la création de l'Inventaire et en 1966, toujours à l'initiative d'André Malraux, par une loi sur l'expropriation.

b. L'inventaire général des monuments et richesses artistiques

Sous le ministère Malraux, il y a une intense structuration administrative autour de l'inventaire. L'historien de l'art André Chastel est à l'origine de cet Inventaire créé par la loi de 1964, et dont il devient le président.

104. Buts de l'Inventaire

Le but est d'« identifier tout ce qui est repérable sur le terrain, de manière à provoquer une prise de conscience des populations intéressées ; étudier et classer selon les techniques les plus performantes édifices et objets, de manière à les introduire dans la mémoire nationale ; exploiter le thesaurus ainsi élaboré en fournissant une documentation renouvelée aux administrations centrales et régionales, aux enquêtes des services d'aménagement, à l'histoire nationale et régionale, à l'enseignement, aux loisirs. »

104. Ouverture

Cet inventaire s'ouvre à de nouvelles formes de patrimoine. Selon André Chastel, « Il y a lieu de suivre attentivement l'affaiblissement progressif de la notion d'œuvre d'art et l'affirmation correspondante de celle d'objet. Le développement de cette enquête exhaustive sur toutes les manifestations de l'art humain aligne assez nettement l'histoire de l'art sur l'histoire des choses. Les arts mineurs, l'architecture mineure sont pris en considération et obligent à trouver des articulations neuves pour rendre compte de leur histoire lente et lourde, qui émerge peu à peu, région par région (...) L'irruption d'un point de vue largement anthropologique conduit à une extension elle aussi inévitable du domaine : les frontières entre l'artistique et l'utile sont difficiles à tracer... Les lignes de démarcation entre l'œuvre d'art, l'objet d'équipement, domaines emboîtés les uns dans les autres dont on éprouve le besoin d'embrasser l'unité et d'explicitier les valeurs différentielles. (...) Il s'agit [pour la discipline de l'histoire de l'art] de passer de l'ère du musée à celle de l'Inventaire général. »

L'inventaire est considéré comme jamais complet, toujours en devenir, une partie de la création contemporaine appartenant déjà au patrimoine : par exemple les maisons de la culture, ces « cathédrales du XXe siècle » ; ou l'œuvre de Perret et de Le Corbusier, dont certaines réalisations seront protégées alors que le premier était mort en 1954 et le second toujours vivant au moment des arrêtés de classement).

3. Depuis les années 1970, poursuite de l'extension de la notion de patrimoine, déconcentration, décentralisation

a. L'extension de la notion de patrimoine

L'historien Pierre Nora relève différents indices de l'extension de la notion de patrimoine dans les années 1970, par exemple avec :

⁹⁰ Plus précisément les Trianon à la fois comme Musée et palais « princier » pour la République.

⁹¹ Premiers secteurs sauvegardés : Lyon, Sarlat, Uzès.

- la sauvegarde de la gare d'Orsay de Victor Laloux, promise à la destruction sous Pompidou⁹² (1977) ;
- la réouverture, en 1972, du musée des Arts et Traditions populaires dans un cadre modernisé, la mise en place de la Mission et du Conseil du patrimoine ethnologique en 1980 ;
- La signature de la charte des écomusées en 1981.

L'expression « nouveaux patrimoines » apparaît dans les années 1980, sous Jack Lang⁹³ : ethnologie, photographie, patrimoine industriel, qui lance des campagnes thématiques ont lieu : protection de gares, de théâtres, de cinémas, du patrimoine industriel -*doc.2 p.288. L'élargissement de la notion de patrimoine dans les années 1980.* Selon l'historien Philippe Poirrier⁹⁴, par l'action du ministère de la Culture, l'État a joué un rôle prépondérant dans l'élargissement du sens de la notion de patrimoine dans les années 1980-90. Parmi les procédures administratives engagées dans les années 1980, sont créées en 1983 les « Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager », qui permettent d'élargir les zones de protection au-delà du monument et des abords.

105. Années 1970, poursuite de l'extension de la notion

On assiste à une formidable extension de la notion de patrimoine allant jusqu'au présent, des sites de centre-ville aux paysages (la côte sauvage à Belle Ile), à tous les témoignages de la vie quotidienne : fermes, lavoirs, boutiques, usines.... D'où un changement de sens, pointé par l'historien Dominique Poulot : « La métamorphose de la notion de patrimoine a fait de lui (...) le contraire de ce qu'il était : du plus élevé et du plus rare de la création, il est passé au quotidien le plus traditionnel. Il relevait par définition de ce qui était hors d'usage, soustrait à l'univers marchand, appartenait au monde des archives, des musées. Il joue un rôle central dans l'économie des sociétés démocratiques. Il était l'expression de la culture et même de la plus haute, il a envahi la nature elle-même. Bref, c'étaient autrefois les traces les plus remarquables du passé : c'est aujourd'hui la totalité des traces du passé en tant que passé. Le patrimoine a quitté son âge historique, national et monumental pour entrer dans un âge mémoriel, social et identitaire. »⁹⁵.

106. La France et le patrimoine culturel immatériel

Cartes manuel p284 et 285- Tandis qu'on observait un certain ralentissement dans la politique de classement et la diminution des mesures de protection du bâti ancien⁹⁶, deux phénomènes allaient au contraire dans le sens d'une patrimonialisation accrue : les productions audiovisuelles deviennent élément de patrimoine, et la notion s'étend au « patrimoine immatériel », fait de traditions orales, de spectacles vivants, de modes de vie, savoir-faire liés au travail, rituels, langues, loisirs, dont on ne peut pas identifier l'origine ou les auteurs. La France a rejoint tardivement ce mouvement international de reconnaissance du patrimoine immatériel, faisant reconnaître au titre du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO le *fest noz breton* (2012)⁹⁷, l'équitation de tradition française (2011), le compagnonnage, réseau de transmission des savoirs et des identités par le métier (2010), la fauconnerie, un patrimoine humain vivant (2010), le repas gastronomique des Français (2010), le savoir-faire de la dentelle au point d'Alençon (2010), les ostensions septennales limousines⁹⁸, le Maloya, un genre musical de la Réunion (2009), le *cantu in paghjella* de Corse

⁹² *Doc.1 p.288. Quand l'opinion s'empare d'une question patrimoniale-* La destruction des Halles de Baltard en 1971 avait avivé la conscience de l'intérêt du bâti industriel ou utilitaire, déclenchant un grand mouvement de réhabilitation de l'architecture et de l'art du XIXe siècle, en réaction au modernisme des années 1960.

⁹³ Jack Lang : ministre de la Culture de 1981 à 1986, puis de 1988 à 1993.

⁹⁴ P. Poirrier, « L'évolution de la notion de patrimoine dans les politiques culturelles menées en France sous la Ve République », in *Le Regard de l'histoire. L'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XXe siècle en France*, Actes des Entretiens du Patrimoine 2001, Fayard 2003

⁹⁵ D. Poulot « Le patrimoine et les aventures de la modernité, dans D. Poulot (dir.), Patrimoine et modernité, Paris, L'Harmattan, 1998, p.7-62

⁹⁶ En 2010, indique Françoise Benhamou dans *Économie du patrimoine culturel* (2012), on comptait 43 720 monuments protégés, dont 14 428 classés, 1 216 musées nationaux et 627 zones protégées. Le nombre d'arrêtés de protection de monuments est passé de 1 299 pour la décade 1990-2000 à 629 pour 2000-2010.

⁹⁷ Cf. [site de l'UNESCO](#).

⁹⁸ Cf. [site de l'UNESCO](#).

(2009)⁹⁹, la tapisserie d'Aubusson (2009), la tradition du tracé dans la charpente française (2009), les Géants et dragons processionnels (2008).

b. Les transformations des politiques patrimoniales

Déconcentration, décentralisation

107. Métamorphoses de la notion

L'historien de l'art Jean-Michel Leniaud avait mis l'accent¹⁰⁰ sur le lien entre construction nationale, centralisation de l'État et politique patrimoniale pour constater *in fine* que les politiques patrimoniales contemporaines se détachaient des intentions unitaires initiales pour correspondre de plus en plus à des « mémoires singulières » ; analyse confirmée deux décennies plus tard par le philosophe Krzysztof Pomian¹⁰¹, selon qui le patrimoine culturel est désormais mis au premier plan comme moyen de définir une identité nationale non plus homogène et consensuelle mais constituée d'une diversité de mémoires particulières.

Ce processus accompagne le vaste mouvement de déconcentration et de décentralisation opéré par la France depuis les années 1980. L'expertise avait connu un début de déconcentration avec la mise en place des commissions régionales du patrimoine historique au milieu des années 1980 (COREPHAE), avec les lois de décentralisation de 1983 *-Vocabulaire p.286*, qui répartissent les compétences en matière patrimoniale entre les collectivités territoriales, et avec la création en 1987 de l'École du patrimoine¹⁰², école d'application chargée d'assurer la formation des conservateurs de l'État et des collectivités locales.

Malgré leurs faibles budgets culturels, les collectivités territoriales sont très impliquées dans le soutien à la conservation du patrimoine, surtout depuis que la loi de décentralisation de 2004 a conféré aux régions la responsabilité de l'Inventaire. (...) Dans leur budget culturel, le patrimoine représente le premier poste de dépenses. »¹⁰³ En effet, les retombées économiques (tourisme) autant que les aspects symboliques et identitaires liés au patrimoine constituent pour les collectivités territoriales un enjeu important.

Conclusion

La tentation d'une privatisation ?

À sa fondation en 1996, les missions attribuées à la fondation du patrimoine¹⁰⁴, née en 1996 (identifier le patrimoine en danger, sauver le patrimoine, valoriser) n'ont rien de nouveau. En revanche, l'évolution du financement de ses projets (bibliothèque Fesch d'Ajaccio, le beffroi de Béthune...) montre l'importance croissante du mécénat, directement (10 millions en 2019) ou par le biais des lotos du patrimoine (25 millions en 2019)¹⁰⁵.

108. La tentation d'une privatisation ?

Dans un contexte de désengagement patrimonial de l'État *-doc.5 p.289*, la mission « patrimoine en péril » confiée Stéphane Bern par le président en 2017 incarne cette tendance à l'appel au mécénat *-doc.3 p.289. L'importance croissante du mécénat.*

B. La patrimonialisation, entre héritage culturel et reconversion. Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais

Introduction

109-111. Titre B + Sommaire + Introduction

Jalon p.290-291- Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais correspond à la partie française du filon charbonnier du Nord-Ouest européen. Au sein d'une plaine largement ouverte, il s'étend sur environ 120 km, traversant les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais *-Carte p.291*. Après trente années de désindustrialisation et d'effacement des traces de son passé minier, le Nord-Pas-de-Calais fait l'objet, depuis les années 2000, d'une revalorisation de sa mémoire ouvrière.

⁹⁹ Cf. [site de l'UNESCO](#).

¹⁰⁰ Jean-Michel Leniaud, *L'Utopie française, essai sur le patrimoine* (1992)

¹⁰¹ Pomian, Krzysztof. « Patrimoine et identité nationale », *Le Débat*, vol. 159, no. 2, 2010, pp. 45-56

¹⁰² École nationale du patrimoine depuis 1990

¹⁰³ Dans P. Poirrier (dir.), *Politiques et pratiques de la culture*, Paris, La Documentation française, 2010, p.86

¹⁰⁴ <https://www.fondation-patrimoine.org/>

¹⁰⁵ <https://www.missionbern.fr/>

Comment la valorisation et la protection du patrimoine contribuent-elles à la reconversion de ce bassin minier ?

1. Reconversion

112. Vidéo + texte Loisinord + Vidéo Louvre Lens + Liens Louvre Lens & Arenberg

La reconversion des friches industrielles consiste à accompagner la mutation des territoires et de leurs infrastructures vers d'autres usages ; l'exemple le plus souvent cité de reconversion est celui de l'aménagement d'une base de loisirs sur l'ancien site minier de Nœux-les-Mines (fermé en 1962), « Loisinord » (1994), dotée en 1996 d'une piste de ski synthétique installée sur un terril. Ces friches industrielles du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais accueillent également, en plus des services courants, des infrastructures culturelles comme Le Louvre Lens ou touristiques -*doc.4 p.291. La mise en tourisme d'un site minier*, et de nouvelles activités économiques, comme l'audiovisuel à Arenberg ou la « serre numérique » de Valenciennes.

Ces reconversions portent souvent la marque d'une forte préoccupation environnementale, qui se traduit non seulement par un nécessaire effort de dépollution des sols, mais aussi par des aménagements ambitieux, qui visent à faire de ces anciens « pays noirs » des « pays verts » : renaturation des terrils -*doc.1 p.290. La reconversion du site minier de Loos-en-Gohelle*, installation d'itinéraires de randonnées, de réserves naturelles, etc.

2. Patrimonialisation

Rappel : la patrimonialisation est un processus par lequel un territoire, compte tenu de son histoire, de ses traditions, de ses paysages, devient un patrimoine culturel ou naturel dans l'objectif de le préserver. La patrimonialisation concerne de plus en plus l'industrie, avec l'émergence dans les années de la notion de patrimoine industriel, qui tend à valoriser et à conserver ses traces matérielles en même temps que sa mémoire. En France, la notion de « paysage culturel » s'appuie sur certaines initiatives des années 1980 et 1990, comme les travaux de la Mission du patrimoine ethnologique du Ministère de la Culture. Elle peut également être reliée à la multiplication des revendications mémorielles locales, c'est-à-dire également une exigence de reconnaissance d'identités sociales et communautaires propres à chaque pays et région.

113-114. Photos + Critères UNESCO

C'est le sens qu'il faut donner à l'inscription du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais par l'UNESCO en 2012 -*doc.2 p.290. L'inscription...* Pour l'UNESCO, ce bassin minier donne un exemple important et bien conservé des charbonnages et de l'urbanisme qui lui est associé. Ses paysages, résultant d'une quasi-mono-industrie extractive, comprennent :

- des éléments physiques et géographiques¹⁰⁶,
- un patrimoine industriel minier¹⁰⁷,
- des vestiges des équipements de transports dit cavaliers¹⁰⁸,
- un habitat ouvrier et un urbanisme caractéristique¹⁰⁹,
- des éléments monumentaux et architecturaux témoins de la vie sociale¹¹⁰,
- enfin des lieux de mémoire et de célébration de l'histoire du Bassin et de ses mineurs¹¹¹.

Conclusion

115. Conclusion

Inscrit en 2012 au patrimoine mondial de l'UNESCO, l'héritage culturel et paysager du bassin minier du Nord-Pas-De-Calais, valorisé et préservé, est désormais mis au service de la reconversion et du développement local.

¹⁰⁶ Terrils, terres agricoles, étangs d'affaissement minier, bois...

¹⁰⁷ Carreaux de fosses, bâtiments industriels résiduels, chevalements...

¹⁰⁸ Canaux, chemin de fer...

¹⁰⁹ Corons, cités-jardins, immeubles locatifs...

¹¹⁰ Églises, écoles, châteaux des dirigeants, sièges sociaux des compagnies, locaux du syndicalisme ouvrier, gares, hôtels de ville, hôpitaux et centres de soins, salles des fêtes, équipements sportifs...

¹¹¹ Cf. les nombreux « musées de la mine » dans ces sites reconvertis -*doc.3 p.291. Un ancien site minier à Arenberg*, qui célèbrent la mémoire de la mine, y compris ses tragédies, comme la [catastrophe de Courrières](#) (1906).

C. Le patrimoine, facteur de rayonnement culturel de la France dans le monde et objet d'action diplomatique (un exemple du patrimoine immatériel : le repas gastronomique des Français)

Introduction

« C'est principalement par la table que l'on gouverne » Napoléon I^{er}

116-118. Titre + Sommaire + Introduction

Jalon p.292-293- La France dite « gastronomique », cette terre de produits d'exception, d'une cuisine fabuleuse, de cuisiniers magiciens et de consommateurs connaisseurs est au cœur d'un vaste débat. Alors que la cuisine française se mondialise à grande vitesse (plus de 4 milliards de burgers ont été consommés en France l'année dernière) nombreux sont ceux qui entretiennent la mythologie d'un pays hyper-gastronomique, à commencer par le premier des citoyens qui fait briller de mille feux la cuisine française à la table présidentielle. Cette résistance à l'uniformisme est d'autant plus vigoureuse qu'elle repose sur un ensemble de textes qui renforcent cette idéologie nationaliste, l'idée qui « va-de-soi » sur le plan national (comme international) d'une supériorité de la cuisine française. Cette argument politique, géopolitique, s'est affirmé avec la reconnaissance du repas gastronomique des Français par l'UNESCO en 2010 *-Vocabulaire p.292*. Cette patrimonialisation d'une des fiertés de la culture française donne un nouvel élan à une diplomatie culinaire toujours plus d'actualité.

Dans quelle mesure le repas gastronomique des Français est-il devenu un outil de soft power français ?

1. Un savoir-faire français reconnu...

a. Le repas gastronomique, partie intégrante de l'identité du pays

119-120. Infographie + Vidéo et article

On peut identifier trois moments clés dans la formation de cette idéologie gastronomique : les débuts du XIXe, du XXe et du XXIe siècle.

Bien que les trompettes de la grande cuisine aient claironné dès le XVIIe siècle, ce n'est qu'au XIXe que le nationalisme culinaire prend forme, principalement dans l'œuvre du plus grand cuisinier de ce siècle, Marie-Antoine (dit Antonin) Carême (1783-1833). Carême proclame ainsi dès 1815 que la cuisine française est « déjà la plus savante et la plus estimée de toute l'Europe ». La plus grande contribution de Carême fut de doter la cuisine française d'un véritable système culinaire analytique. Plus que des recettes à la file, ce système culinaire met les préparations en rapport les unes avec les autres. « L'Art de la cuisine française au XIXe siècle » s'organise non seulement selon les types de plat (viande, etc.), mais aussi selon leurs associations possibles.

La III^{ème} République (1870-1940) voit une dramatisation de cette mythologie gastronomique. Le sentiment national, surtout après les défaites et crises de 1870-1871, surgit plus fort que jamais. Les théoriciens français de l'art culinaire comme Pampille¹¹² veulent mettre à l'honneur « quelques-unes des bonnes traditions françaises », et insistent sur le lien indissoluble entre la terre de France et une construction proprement nationale.

À la fin du XXe et en ce début de XXIe siècle, la cuisine française vit toujours intensément sa mythologie, notamment *via* les médias sociaux (des blogs à Twitter, mais aussi des émissions gastronomiques rassemblant des millions de téléspectateurs comme *Top chef*, ou *Un diner presque parfait*), qui, instantanément, annoncent une nouvelle star culinaire, un mets qui transporte le bienheureux consommateur au septième ciel, un restaurant qui s'impose face aux autres.

b. La patrimonialisation du repas gastronomique des Français, une étape décisive

121. Tableau + lien UNESCO

Doc.1 p.292. L'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité- Le classement par l'UNESCO du repas gastronomique des Français en 2010 vient parachever ainsi plusieurs siècles d'exception culinaire française¹¹³.

¹¹² Alias Marthe Allard Daudet (1878-1960), journaliste, épouse du chroniqueur polémiste Léon Daudet, de L'Action française.

¹¹³ Cf. [site officiel de l'UNESCO](#).

L'organisation onusienne a choisi de reconnaître non pas une recette en particulier ou un élément culinaire, mais plutôt une pratique sociale liée à la gastronomie. C'est donc le plaisir de préparer les mets mais aussi de les goûter et partager, du temps passé à table qui sont reconnus et célébrés ici. Ainsi derrière l'appellation « gastronomique » on souligne la convivialité inhérente au repas. La gastronomie est ainsi associée à une culture intégrant des valeurs et fait partie intégrante de l'identité nationale.

Ce savoir-faire gastronomique français attire. Il s'est depuis largement diffusé en Amérique du Nord et au Japon notamment où il est synonyme de raffinement. L'installation de chefs étoilés français à l'étranger comme Alain Ducasse et Joël Robuchon constituent des marqueurs culturels du prestige français et de la puissance de son *soft power* : La cuisine et plus particulièrement le repas gastronomique français sont en effet des éléments indissociables de la puissance française et de son influence...

2. ...Outil d'une diplomatie culinaire qui s'internationalise

La gastronomie, très tôt, a été considérée comme un outil diplomatique de premier plan. La Gastronomie sert ainsi, les intérêts géopolitiques de la France. Dès le règne de Louis XIV avec l'Intendant François Vatel et surtout sous l'Empire avec le chef Antonin Carême, l'art culinaire et la politique sont liés. Au congrès de Vienne (1814-1815), l'ambassadeur Talleyrand affirme ainsi « Donnez-moi de bons cuisiniers, je vous ferai de bons traités ». Carême se chargea d'étourdir les grands de l'Europe en faisant défiler jusqu'à 48 entrées (!) sans parler des pâtisseries dont il avait le secret, en forme de châteaux ou d'architectures imaginaires

122. Diplomatie culinaire, gastrodiplomatie

La politologue américaine Johanna Mendelson-Forman distingue deux concepts décrivant le rôle de la gastronomie dans les relations internationales

passées et présentes :

- La diplomatie culinaire. La diplomatie culinaire désigne l'utilisation des repas, dans un contexte de relations intergouvernementales, pour transmettre un message non verbal. Cette définition ne se limite pas aux bons plats et aux vins fins servis pour détendre l'atmosphère et faciliter des négociations. Le repas peut aussi amener à mieux « ingérer » des paroles ou « digérer » un accord. Cela a notamment été le cas en 1961 lors d'un dîner fastueux organisé au palais de Versailles entre les présidents De Gaulle et Kennedy pour apaiser les tensions entre les deux pays¹¹⁴.
- La gastrodiplomatie : Formulé pour la première fois en 2002 dans un article de *The Economist*, ce terme désigne la stratégie d'un État qui consiste à utiliser ses traditions culinaires comme un vecteur de puissance à l'international. L'utilisation de la gastronomie comme outil du *soft power* s'est intensifiée depuis le classement par l'UNESCO, la France multipliant les initiatives pour promouvoir le rayonnement français et son exception à l'échelle mondiale, comme la semaine du goût -doc.2 p.292. *Le rayonnement gastronomique de la France* ou l'organisation annuelle de l'évènement « goût de France / Good France », lancé en 2015¹¹⁵ -doc.4 p.293. La nourriture devient donc à la fois un argument touristique, attirant les étrangers en quête de dépaysement ; un facteur de dynamisme économique, stimulant les exportations¹¹⁶ -doc.5 p.293. *Le poids économique des produits français* ; et un outil de *soft power*, valorisant l'aura symbolique du pays. La gastrodiplomatie revient donc à utiliser son pays comme une marque, en misant sur l'identité culturelle d'un État.

¹¹⁴ À l'inverse, certains faux pas culinaires sont à même de provoquer des incidents politiques comme cela a été le cas en 2015 [lors de la visite du président iranien Hassan Rohani](#).

¹¹⁵ Chaque année, sur tous les continents, sont organisés par des chefs des dîners à la française. 5 000 chefs français ont été ainsi mobilisés en 2019 pour la 5ème édition. « Goûts de France – Good France » a des ambitions et des objectifs, celui de passer à 10 000 restaurants participants en 2022, avec toujours en ligne de mire : promouvoir la cuisine française et ses produits, associés à l'art de vivre à la française. Cela comprend les arts de la table, la beauté de la vaisselle, des verres, des couverts, dont la France est aussi l'artisan à travers ses fameuses fabriques (porcelaine de Sèvres, cristalleries Daum ou de Baccarat, argenterie, etc.).

¹¹⁶ Inversement, La gastronomie française est aussi un objet d'affrontements ; Cf. taxations à 100% des fromages et vins importés aux États-Unis, [boycott des produits français dans certains pays du Golfe](#) à la suite de l'hommage présidentiel à Samuel Paty...

Le repas gastronomique des Français fait figure d'arme de séduction fondamentale et participe de ces deux concepts -doc.3 p.293. *La gastronomie, un objet d'action*

diplomatique ?

Conclusion

124. Conclusion

La gastronomie constitue une vitrine politique, source de rentabilité, de fierté et d'influence. À l'image de la France, certains pays ont donné comme mission à leur gastronomie d'être leur voix à l'international :

- C'est le cas de la Thaïlande a par exemple mis en place un programme spécifique qui a permis de doubler le nombre restaurants « thaïs » dans le monde, en vue de diffuser sa culture culinaire.
- Hillary Clinton, en tant que candidate à l'élection présidentielle face à D. Trump avait également réuni un panel de chef américain afin de renforcer le *soft power* culinaire *Made in USA*.
- Pour le Japon, préserver et promouvoir sa vraie culture gastronomique est devenu capital aujourd'hui, alors que des restaurants à sushis ont fleuri partout en Occident, proposant trop souvent un produit de qualité médiocre, sans rapport avec la vraie cuisine japonaise. Il en va de même pour la sauce soja, le *wasabi* et autres produits d'origine japonaise dénaturés par une production industrielle. Les traditions culinaires japonaises (rassemblées sous le nom de *washoku*¹¹⁷) ont été inscrites sur la liste du patrimoine immatériel de l'Humanité de l'UNESCO en 2013.

Conclusion de l'objet de travail conclusif

Révisions p.296-297

Sujets bac p.298-299

Conclusion du thème

Révisions du thème p.300-301

Grand oral p.302-303

¹¹⁷ Cf. [site de l'UNESCO](https://www.unesco.org/fr/repertoire/liste-du-patrimoine-immateriel-de-l-humanite).